



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RAPPORT DE JURY

Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles Session 2015

SOMMAIRE

I. Avant-propos du président du jury	p 3
II. Epreuves écrites d'admissibilité	p 4
A. Epreuve de français	p 4
- Constats et conseils relatifs à la maîtrise de la langue	p 4
- Bilan quantitatif	p 4
1) Première partie : Traitement de la question relative aux textes	p 5
a) La méthodologie	
b) La compréhension des textes et la réponse à la problématique	
c) conseils aux candidats	
2) Deuxième partie : Connaissance de la langue	p 7
a) question 1 et 2 : identification de la nature et de la fonction d'un mot	
- constats	
- conseils aux candidats	
b) question 3 : identification et classement des erreurs d'orthographe	p 8
- constats	
- conseils aux candidats	
c) question 4 : analyse morphologique et sens des termes « éducation » et « puérlités »	
- constats	
- conseils aux candidats	
3) Troisième partie : Didactique	p 8
B. Epreuve de mathématiques	p 9
1) Présentation de l'épreuve de mathématiques de la session 2015	p 9
2) Bilan quantitatif	p 10
a) Résultats	
b) Histogramme des résultats	
3) Bilan qualitatif	p 12
a) Remarques d'ordre général	
b) Bilan des réponses des candidats, partie par partie	
c) Etude des points retirés	
d) Notes éliminatoires	
4) Observations relatives aux contenus des copies	p 15
a) Obstacles et difficultés, fragilités dans les connaissances	
b) Erreurs d'ordre didactique	
c) Erreurs graves rencontrées sur le fond mathématique	

5) Conseils aux candidats	p 16
a) Savoirs et savoir-faire mathématiques à approfondir	
b) Clarté, rigueur, cohérence	
c) Développement des connaissances didactiques	
III. Epreuves orales d'admission	p 17
A. Première épreuve orale : mise en situation professionnelle	p 17
1) Analyse des dossiers présentés par les candidats	p 17
a) Forme et qualité de la construction	p 17
b) Pertinence des ressources numériques	p 17
2) Présentation du dossier par le candidat	p 18
a) Gestion du temps de présentation	p18
b) Structuration, expression orale, contenu	p 18
c) Utilisation du support numérique	p 18
d) Conseils aux candidats	p 18
3) Entretien avec le jury	p 19
a) Niveau des connaissances scientifiques	p 19
b) Cohérence de la séquence	p 20
c) Connaissances en sciences de l'éducation	p 20
d) Communication et posture	p 20
4) Remarques particulières concernant les disciplines	p 21
a) Sciences et technologie	p 21
b) Histoire, géographie	p 21
c) Enseignement moral et civique	p 21
d) Pratiques artistiques et histoire des arts	p 21
5) Synthèse des attendus du jury et conseils aux candidats	p 22
6) Données statistiques	p 23
B. Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier	p 24
1) Enseignement de l'EPS	p 24
a) Réponses du candidat au sujet	p 24
b) Entretien avec le jury	p 26
c) Conseils de préparation aux candidats	p 26
d) Statistiques	p 28
2) Analyse d'une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	p 31
a) Réponses du candidat aux questions du sujet	p 31
b) Entretien avec le jury	p 33
c) Conseils aux candidats	p 33
d) Statistiques	p 34
IV. ANNEXES	
Annexe 1 Rappel des textes officiels des épreuves	p 36
Annexe 2 Sujets des épreuves d'admissibilité de la session 2015	p 40
Annexe 3 Données statistiques de la session 2015	p 54

I. AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DE JURY

Le rapport de jury du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles a vocation à renseigner les futurs candidats sur les exigences particulières liées à chacune des épreuves prévues, qu'il s'agisse des deux épreuves écrites d'admissibilité ou des épreuves orales d'admission.

Dans le cadre d'une formule dont c'était la deuxième session, ce concours permet de s'assurer que les candidats seront en mesure, le moment venu, de prendre en compte avec efficacité, devant des élèves, les attendus définis à la fois par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et par les programmes d'enseignement. Il s'inscrit par ailleurs dans un cursus de professionnalisation progressive des lauréats. C'est dire combien l'on attend à la fois une bonne maîtrise, par les candidats, de savoirs adaptés à l'exercice professionnel en français et en mathématiques, mais aussi un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants dans deux autres domaines de la polyvalence. Est par ailleurs requise une capacité à appréhender leur futur métier par référence au fonctionnement global de l'Ecole.

Ce rapport expose quelques données statistiques utiles.

A travers les contributions détaillées des coordonnateurs des différentes épreuves, il cherche en outre à souligner tout autant des erreurs à éviter que des réussites à retenir dans la perspective d'une préparation rigoureuse. Eu égard au caractère sélectif du concours, le jury est animé par le souci d'apporter toute l'aide souhaitable. Il s'efforce ainsi de formuler explicitement un certain nombre de conseils dont chacun pourra tirer le meilleur profit.

Il convient d'attirer tout spécialement l'attention des candidats sur la part que prend dans l'évaluation de leurs prestations leur aptitude à faire partager les valeurs de la République, à mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité passant par l'organisation de situations d'apprentissage concrètes, visant un exercice actif et responsable de la citoyenneté. Cet aspect est abordé dans le présent document.

Souhaitant à l'ensemble des candidats pleine réussite dans leur projet, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux que le CRPE a mobilisés cette fois encore - coordonnateurs, concepteurs, correcteurs, interrogateurs - avec l'appui avisé et actif des personnels de la Division des examens et concours du rectorat de l'académie de Lyon.

L'Inspecteur d'académie, directeur académique
Président du jury académique du CRPE



Francis MORLET

II. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

A. EPREUVE DE FRANÇAIS

- Remarques relatives à la maîtrise de la langue

La majorité des candidats a traité l'ensemble des questions. Très peu d'entre eux n'ont pas eu le temps de terminer, ce qui est satisfaisant.

Le niveau d'expression est globalement convenable.

- **Concernant la syntaxe**, l'ensemble est plutôt correct. Quelques erreurs récurrentes sont toutefois à noter : les interrogatives indirectes dont le verbe et le sujet ne doivent pas être inversés ou l'usage des prépositions après certains verbes (par exemple : *se souvenir de quelque chose mais se rappeler quelque chose*).
- **Concernant l'orthographe**, là aussi l'ensemble s'avère plutôt correct malgré, dans certaines copies, des erreurs comme :
 - les accords sujet-verbe ou au sein du groupe nominal
 - les accords du participe passé, particulièrement lorsque le verbe est conjugué avec l'auxiliaire avoir
 - les accents
 - la confusion entre « leur » déterminant et « leur » pronom
 - des confusions d'homonymesNB : c'est l'orthographe rectifiée de 1990 qui doit être maîtrisée.
- **Concernant le vocabulaire**, proscrire des expressions comme « au jour d'aujourd'hui » et les termes familiers.

Quelques conseils :

Une relecture intégrale de la copie est nécessaire pour éviter les oublis ou les erreurs. Le candidat doit également penser à éviter les ratures, à sauter des lignes et à soigner sa graphie de manière à être parfaitement lisible. Il est recommandé d'éviter une ponctuation expressive (points de suspension ou d'exclamation).

- Bilan quantitatif

	Second concours interne privé	Concours externe public	Concours externe privé	Troisième concours public
Notes éliminatoires		101	11	14
Nombre de copies	10	1594	196	151
Moyenne	22,33	20,81	20,67	17,67
Médiane	19,25	16,25	16,25	11,5
Ecart-type	11,71	11,19	10,98	9,99
Min	19	1,5	3,25	0,5
Max	30,25	37,5	35	34,75

1) PREMIERE PARTIE : TRAITEMENT DE LA QUESTION RELATIVE AUX TEXTES

La première partie proposait une analyse de quatre textes littéraires du XVIIème au XXème siècle portant sur une problématique commune, « l'éducation des filles ».

a) La méthodologie.

L'introduction est en général bien maîtrisée : présentation des textes, problématique, annonce du plan.

Le jury insiste toutefois sur la nécessité de mettre immédiatement les textes en écho afin de faire ressortir clairement une problématique montrant que la question est comprise et faisant ressortir l'unité du corpus autour de la question posée. Cela permet en outre de donner du dynamisme à la réflexion et de présenter les textes de manière moins artificielle. Il est aussi rappelé qu'il est nécessaire d'identifier les textes sans se contenter de les nommer par leur numéro. Il est nécessaire aussi de les contextualiser, ce qui était particulièrement important pour ce sujet comportant une dimension diachronique, et de nommer leurs auteurs. Une erreur fréquente a été commise sur le texte 4 : les propos étaient ceux d'Annie Ernaux et non ceux de Michelle Laporte. A partir d'un extrait d'œuvre romanesque, la pensée du narrateur ou d'un personnage est parfois confondue avec celle de l'auteur.

La plupart des candidats montre une bonne compréhension de la méthode consistant à mettre les textes en regard. Cependant, de nombreux candidats analysent encore les textes les uns après les autres sans proposer de réflexion comparative. Or, le but de l'exercice est de confronter les idées, les thèses ou les points de vue.

La conclusion est parfois omise, même si certaines bonnes copies ont montré un véritable esprit de synthèse et des ouvertures réflexives ou culturelles intéressantes comme la place des jeunes filles à l'école, la prise en compte des disparités ou les différents débats ayant récemment animé l'école.

b) La compréhension des textes et la réponse à la problématique.

Les réussites

Le sujet ainsi que les textes ont été assez **bien compris** et certaines copies ont été valorisées pour leurs **références culturelles et littéraires** et pour leur **qualité rédactionnelle**. De même, **la structure argumentative** de ces copies apparaît clairement par une **organisation rigoureuse**, le recours aux **paragraphes** et **alinéas** et l'utilisation de **connecteurs logiques** permettant au correcteur de suivre aisément le cheminement de pensée. De même, l'analyse des textes et le recours modéré mais réfléchi aux citations ont souvent été judicieux.

Quelques erreurs sont toutefois à signaler.

Tout d'abord, certaines copies n'ont pas tenu compte de la **dimension diachronique du corpus** et n'ont pas effectué la **mise à distance nécessaire** : par exemple, si les textes de Fénelon et de Rousseau peuvent aujourd'hui paraître rétrogrades, ils n'en proposent pas moins une réflexion innovante quand on les situe dans leur contexte. En effet, à une époque où l'éducation des filles était quasi inexistante au sens où nous l'entendons de nos jours, la préoccupation visant à dispenser des enseignements aux filles pourrait être considérée comme un progrès.

Ensuite, plusieurs candidats n'ont pas compris **la position ironique de l'auteur dans le texte 3** : Emile Zola est certes l'auteur du roman, mais les propos tenus sont ceux de ses personnages

et il ne les cautionne pas nécessairement : « **elle dit son plan d'éducation** », il s'agit donc de l'opinion de la mère. Ainsi, deux points de vue s'opposent dans le texte. M. et Mme Vuillaume sont fiers de l'éducation – ou de la non-éducation – qu'ils ont donnée à leur fille : ne pas la laisser sortir, ne pas lui permettre de lire un livre, veiller à son ignorance, etc. Mais Marie, leur fille, rêve de lecture, de piano et de savoir pour sa propre enfant. Et Zola, défendant le progrès, ne peut qu'être davantage du côté de la jeune femme.

Enfin, **le texte d'Annie Ernaux semble avoir dérouté les candidats par sa singularité**, ayant été fréquemment omis, ou rapidement évoqué en fin de copie. Il montrait pourtant que, malgré les progrès consentis dans l'éducation des filles, le XXème siècle des années 50 était encore réticent à la culture et à l'ouverture d'esprit pour les jeunes femmes. Encore aujourd'hui, on se définit davantage par son sexe que par ses actes.

Les candidats ont souvent éprouvé des difficultés à différencier ce qui relève des préjugés (dénoncés comme tels par les auteurs) de ce qui relève du « conservatisme » des auteurs eux-mêmes (dû à l'époque ou à leur philosophie), et à prendre la mesure de ce que chaque auteur apporte à la cause des femmes comme avancées et progrès.

c) Conseils aux candidats :

*Le candidat doit penser à **relier sa réflexion et sa réponse à la problématique**, afin d'éviter les digressions inutiles ou hors sujet.*

*Il doit également prendre garde à la **paraphrase** ou au **tissu de citations** pour pallier un défaut de compréhension ou un manque de réflexion. Les citations doivent être utilisées à bon escient pour venir étayer un argument et non se substituer à lui. Elles doivent aussi être correctement insérées dans le devoir, de manière élégante, sans oublier les guillemets.*

*Il faut également bien veiller à **mettre les textes en relation** et ne pas se contenter de les juxtaposer : rappelons à nouveau que l'objectif de l'exercice est de montrer la capacité du candidat à faire dialoguer les textes et à mettre en évidence ce qui les unit.*

***La question sur les textes ne doit pas s'apparenter à une dissertation** : il faut partir des œuvres et des idées qu'elles véhiculent et non proposer une réflexion générale sur le thème abordé par la question.*

*Il est nécessaire de ne pas se contenter de l'analyse de ce qui est **explicite** : il faut **interroger les non-dits** et faire surgir l'implicite, ce qui permet d'échapper à la simple paraphrase.*

*Il faut veiller à éviter les redites en bâtissant un **plan logique**, **s'appuyer véritablement sur les textes** pour ne pas risquer d'être hors sujet et approfondir son analyse pour ne pas faire de contresens. Le **paratexte** est parfois fort utile sur ce point. Le plan du devoir doit être en accord avec celui **annoncé en introduction** : c'est pourquoi il est conseillé de rédiger son introduction une fois le plan entièrement bâti au brouillon.*

*La **présentation**, la **lisibilité**, doivent toujours faire l'objet du plus grand soin. Penser à souligner le titre des œuvres.*

***L'introduction** ne doit pas être d'une longueur démesurée par rapport au développement : il s'agit d'y présenter les textes, de montrer que l'on a compris la problématique et d'annoncer le plan du devoir. Il ne faut aucunement y commencer le développement. Lors de la présentation des textes, il est inutile de préciser l'éditeur, cela alourdit considérablement le propos.*

La **conclusion**, la plus courte possible, ne doit pas redire le plan. Elle peut consister en un retour à la question et elle peut indiquer dans quelle mesure on peut mieux y répondre à l'issue de l'analyse.

Pour bien réussir cette épreuve, le jury conseille au candidat de veiller à élargir sa **culture personnelle** tout au long de l'année.

2) DEUXIEME PARTIE : CONNAISSANCE DE LA LANGUE

Cette partie montre une hétérogénéité des connaissances des candidats.

a) questions 1 et 2 : identification de la nature et de la fonction d'un mot

Constats :

L'erreur la plus fréquente a porté sur la confusion entre la nature des mots et leur fonction au sein de la phrase.

La **nomenclature** est mal maîtrisée : le jury précise par exemple que l'on ne parle plus « d'adjectif possessif » mais de « déterminant possessif ». En outre, certaines **appellations fantaisistes** sont à éviter : « conjonction de démonstration » ou « complément d'objet du nom ». De même, la **méconnaissance ou la confusion de certaines natures grammaticales** a pu paraître surprenante : l'adjectif qualificatif « précieuses » est ainsi apparu comme une préposition ou un adjectif démonstratif.

Enfin, certains candidats, par souci de bien faire ou par une lecture trop rapide des consignes, ont indiqué à la fois la nature et la fonction d'un mot alors qu'on ne leur demandait que l'un ou l'autre, ce qui peut entraîner des doutes quant à leur capacité à différencier les deux aspects grammaticaux.

Conseils aux candidats :

Le jury recommande fortement aux candidats **de renforcer et surtout d'assurer leurs connaissances concernant la nature et la fonction des mots**, conseil déjà formulé dans le précédent rapport.

Il convient également de **se familiariser avec la nomenclature en cours**.

Il est nécessaire **d'être précis** : par exemple un adjectif qualificatif n'est pas un adjectif verbal, adjectif seul ne convient donc pas. De même, lorsque l'on évoque la fonction complément d'objet, il faut préciser quel est le verbe complété.

Afin de mieux comprendre la nomenclature, le candidat doit **s'interroger sur le sens des termes employés** : ainsi, une conjonction désigne étymologiquement une « jonction » avec « cum », une « conjonction de subordination » est donc un mot servant à « joindre » une proposition principale « avec » une proposition « subordonnée » ; une préposition est un mot « posé » devant (« pré ») un autre mot ou un groupe de mots.

Il est également recommandé de **lire attentivement les consignes** afin de répondre avec exactitude aux questions posées. Cela permet aussi de ne pas perdre de temps. Il ne s'agit pas de réciter une leçon, mais de répondre précisément à la question posée.

Une **mise en forme claire est pertinente** dans cet exercice.

b) question 3 : identification et classement des erreurs d'orthographe

Constats :

Le travail de correction et de réécriture a été relativement satisfaisant. De façon récurrente, quelques erreurs n'ont pas été perçues : « quelles que soient les difficultés », de même que certains pluriels.

Quelques candidats maîtrisent parfaitement le classement de Nina Catach et en font un usage pertinent. D'autres classements ont également été tout à fait acceptables : homonymes, erreurs grammaticales ou lexicales, etc. Néanmoins, certains candidats ont éprouvé des difficultés à identifier la nature des erreurs commises.

Enfin, si certains candidats ont véritablement effectué un classement clair et pertinent, d'autres se sont contentés d'une liste des erreurs.

Conseils aux candidats :

Il peut être intéressant de s'entraîner à corriger des écrits comportant une orthographe erronée et à classer les erreurs.

Il est nécessaire de maîtriser des outils de référence et un langage précis.

Il faut être vigilant aux consignes qui sont données : faire un classement ne signifie pas faire une liste.

Enfin, l'utilisation d'un tableau pouvait ici paraître pertinente pour proposer une réponse claire et organisée. Le candidat est invité à réfléchir à la manière la plus efficace de présenter sa réponse dans cette partie du sujet qui ne demande pas nécessairement d'être entièrement rédigée.

c) question 4 : analyse morphologique et sens des termes « éducation » et « puérilités ».

Constats :

Cette question a souvent été traitée de manière peu satisfaisante, les candidats ne maîtrisant pas toujours les notions de préfixe, radical et suffixe. De même, pour répondre à cette question, une connaissance même approximative de l'étymologie latine pouvait s'avérer utile même si, au demeurant, elle ne suffisait pas pour répondre à la question.

Le sens en contexte a néanmoins été correctement expliqué.

Conseils aux candidats :

Il est nécessaire de bien revoir les notions de morphologie et de s'intéresser le plus souvent possible à l'origine des mots, qui éclaire leur sens.

3) TROISIEME PARTIE : DIDACTIQUE

Constats :

La majorité des candidats a ciblé la compréhension comme objet d'apprentissage. Même si la formulation exacte des programmes officiels pour cette compétence n'est pas toujours citée, ils ont fait référence à son enseignement : travailler la lecture implicite, l'interprétation d'un texte, les inférences.

Les copies sont généralement organisées, les supports exploités, des activités suggérées.

Certains ont engagé l'exploitation didactique des documents uniquement dans le domaine du vocabulaire, sur des apprentissages liés au champ lexical, avec des confusions entre champ lexical et champ sémantique. Cette entrée erronée a orienté ensuite leurs réponses tout au long de cette partie.

Pour l'exploitation des supports, certains candidats n'ont pas compris l'implicite du texte de Bernard Friot ; ils n'ont pas pu alors développer une mise en œuvre didactique pertinente, avec une exploitation du texte, adaptée aux enjeux de la situation.

Des propositions se sont limitées à la mise en place pédagogique (modalités) sans expliciter clairement les liens avec les objectifs didactiques visés.

La notion de trace écrite n'est pas toujours maîtrisée.

Conseils aux candidats:

Il est conseillé aux candidats de repérer la compétence travaillée et de définir les termes centraux employés dans les questions, comme le débat interprétatif, ou dans les propositions exposées, comme la lecture implicite ou l'inférence.

Il est important de repérer les statuts des supports et leur utilisation : entraînement, découverte, évaluation diagnostique, réinvestissement ...

Il est aussi recommandé de comprendre les enjeux d'une trace écrite ; de faire la différence entre une proposition d'une trace écrite sur l'apprentissage en cours, c'est-à-dire ce qui a été appris en terme de stratégie(s) de lecture, ou de compréhension du texte lu, et une production écrite demandée à l'élève en prolongement de l'activité (écrire la suite du texte présenté, par exemple).

Les candidats doivent s'entraîner à faire des inférences concernant les textes littéraires, comme celui proposé pour l'épreuve et destiné à des élèves. C'est une compétence attendue chez l'enseignant et travaillée avec les élèves. Ce travail doit s'accompagner de connaissances didactiques sur la compréhension.

La distinction et la complémentarité de la didactique (enseignement et apprentissage des compétences et des connaissances spécifiques à la compréhension : repérer des indices dans le texte, mettre en lien des informations – inférences- ...) et de la pédagogie (modalités pour la mise en œuvre de l'apprentissage) sont à travailler.

B. EPREUVE DE MATHÉMATIQUES

1) PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES DE LA SESSION 2015

Le sujet de la session 2015 comporte trois parties.

- La première partie est constituée d'un problème dont l'objet est « l'étude d'une pyramide en verre, destinée à être remplie de sable ». Elle mobilise les domaines géométrique et algébrique au travers des éléments suivants : théorèmes de Pythagore et de Thalès, géométrie dans l'espace (pyramide, perspective cavalière, patron, volume), lecture graphique à partir d'une courbe représentative, détermination de l'expression d'une fonction, calculs d'images.
- La deuxième partie est composée de quatre exercices indépendants, complémentaires à la première partie. Ils mettent en jeu les notions de proportionnalité et de probabilité, l'arithmétique (plus grand commun diviseur), le champ des statistiques.
- La troisième partie comprend trois situations indépendantes. La première met en jeu la notion de fraction au travers de calculs de périmètre et d'aire, en incluant des analyses de productions d'élèves, la deuxième l'analyse des étapes du calcul pour évaluer la hauteur d'une boîte, la troisième traite de la notion de proportionnalité au niveau du cycle 3.

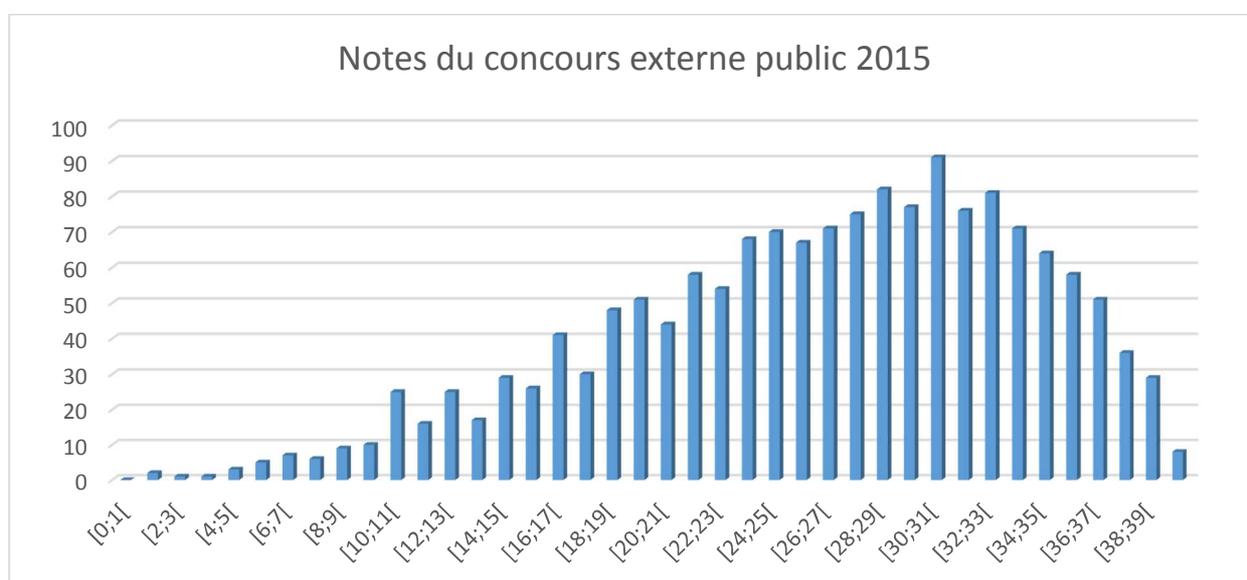
Le sujet est constitué de questions intéressantes et variées qui interrogent les quatre champs des programmes du collège (organisation et gestion de données - fonctions, nombres et calculs, géométrie, grandeurs et mesures) et permettent d'évaluer les candidats sur des connaissances disciplinaires et didactiques, essentielles pour l'exercice du métier d'un futur professeur des écoles.

2) BILAN QUANTITATIF

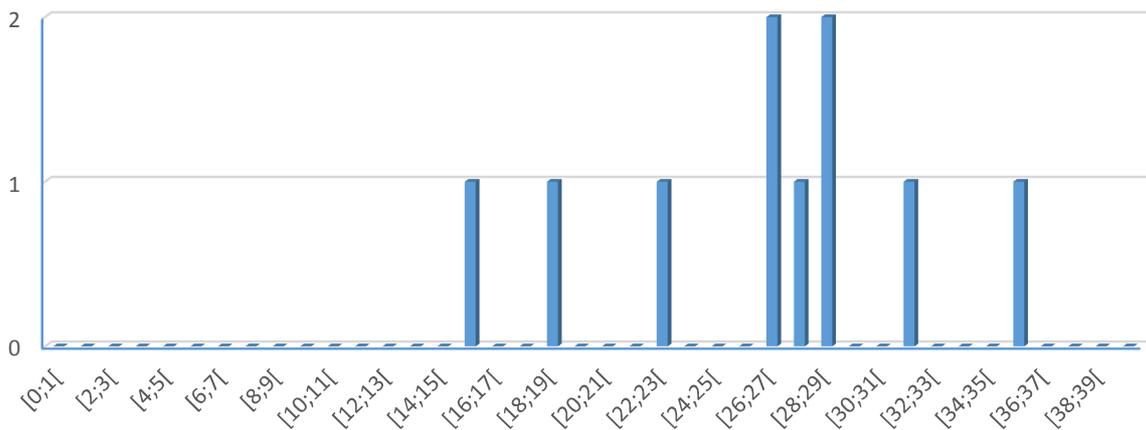
a. Résultats

	Second concours interne privé	Concours externe public	Concours externe privé	Troisième concours public	Tous concours confondus
Notes éliminatoires	0	44	6	5	55
Nombre de copies	10	1583	194	149	1936
Moyenne	25,88	25,89	24,47	24,11	25,61
Médiane	26,75	27	25,5	24,5	26,5
Ecart-type	5,98	7,66	7,57	7,8	7,68
Min	15,75	1,25	3	5	1,25
Max	35,75	39,75	39,25	38,25	39,75

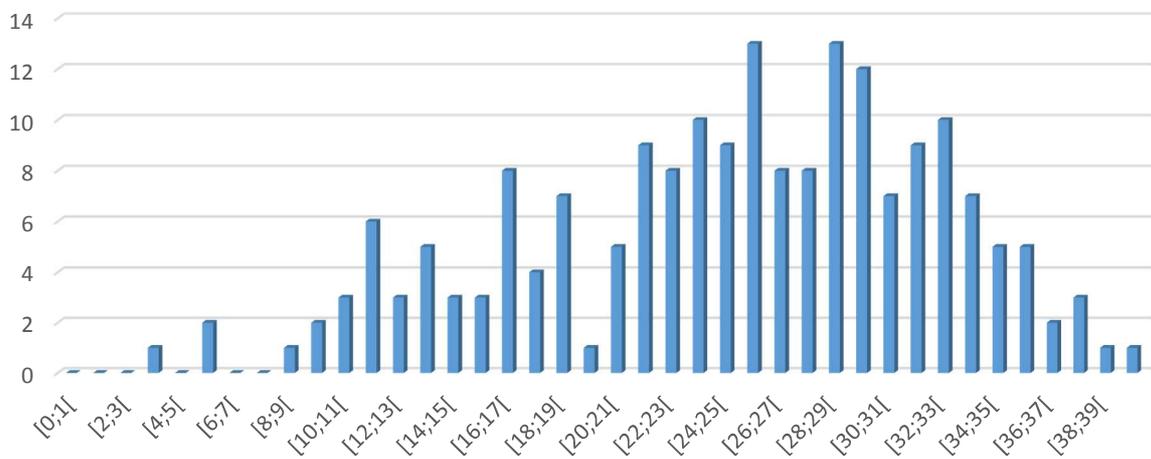
b. Histogrammes des résultats



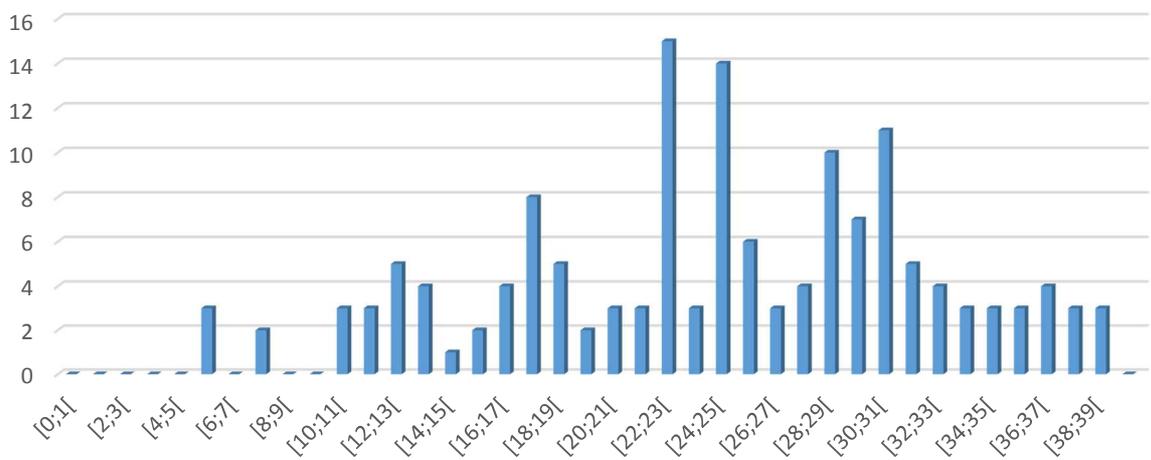
Notes du second concours interne privé 2015



Notes du concours externe privé 2015



Notes du troisième concours public 2015



3) BILAN QUALITATIF

a) Remarques d'ordre général

Le contenu mathématique du sujet de la session 2015 est apparu plus facile que celui de la session 2014, mais tout aussi intéressant, en particulier la partie C de la première partie, dédiée au calcul littéral et sans doute la plus délicate au niveau du traitement.

Cette année, les copies sont de meilleure qualité, certaines relevant de l'excellence, et rendent compte d'une meilleure maîtrise des connaissances. Dans l'ensemble, les candidats présentent un niveau mathématique tout à fait satisfaisant et ont aussi porté leurs efforts dans les domaines orthographique et rédactionnel. La nature des argumentations est, elle aussi, plus satisfaisante. Les candidats ont visiblement préparé cette épreuve avec sérieux et rigueur. Du point de vue de la notation, la dispersion des notes est moins grande que l'année dernière. De nombreuses questions, ne présentant pas de réelle difficulté, ont été bien réussies par la majorité des candidats.

La partie 3 semble la partie la moins réussie, accusant une faiblesse d'ordre didactique pour une majorité de candidats.

b) Bilan des réponses des candidats, partie par partie.

Partie 1

Le contexte choisi pour ce problème est celui d'une pyramide située à l'intérieur d'un parallélépipède rectangle.

L'exercice se partage en trois études :

- A. Réalisation d'un patron de la pyramide
- B. Etude d'un cas particulier
- C. Etude du cas général

Cette partie a permis de repérer les candidats disposant d'un bagage mathématique solide.

- La partie A a mis en évidence une bonne mise en œuvre du théorème de Pythagore, avec cependant des difficultés à visualiser dans l'espace, en particulier au niveau de la détermination de la nature de triangles dont les sommets sont ceux du parallélépipède – de nombreuses erreurs sont relevées – et de la construction du patron de la pyramide. Au niveau de la construction, patron et dessin en perspective ne sont pas distingués.
- La partie B fait apparaître une manipulation satisfaisante du théorème de Thalès, même si des erreurs ont été signalées dans l'écriture des rapports égaux (calculs pas conduits ou mal réalisés), et des réussites dans le calcul des volumes et dans les raisonnements impliquant la notion de réduction ou d'agrandissement.

Dans ces deux parties, des confusions apparaissent souvent au niveau des notations, à savoir entre droite, segment et longueur, plus précisément entre la droite (AB) , le segment $[AB]$ et la longueur AB .

- La partie C n'a pas toujours été traitée et a révélé la fragilité des candidats dans le domaine du calcul littéral. L'expression littérale du volume de sable blanc est rarement prouvée et des candidats justifient la réponse donnée dans l'énoncé à partir d'un exemple numérique, pensant que l'étude d'un cas particulier suffit pour généraliser un résultat.

Partie 2

Cette partie, constituée de quatre exercices indépendants comportant chacun une seule question, a été assez bien réussie.

- L'exercice 1 mobilise la notion de débit.
- L'exercice 2 implique la notion de probabilité.
- L'exercice 3 interroge le champ des statistiques.
- L'exercice 4 met en jeu l'arithmétique.

Exercice 1 :

- Cet exercice est plutôt bien réussi, la situation problème a été bien appréhendée.
- La conversion litres en m^3 pose souvent problème, signalant le manque d'aisance dans la correspondance entre les unités de contenance et de volume.

Exercice 2 :

- L'exercice est le plus souvent bien traité.
- Les démarches évoquées sont de natures variées (tableaux à double entrée le plus souvent), mais l'appel à la notion même de probabilité n'est pas systématique, le raisonnement relève souvent de l'intuitif.
- Le fait que cet exercice n'ait pas été abordé implique que certains candidats ne sont pas familiers avec ce domaine, qui pourtant prend de plus en plus de place dans les programmes de collège.

Exercice 3 :

- Les notions de moyenne et de médiane sont bien interprétées, attestant la bonne connaissance des candidats dans le domaine des statistiques.
- Des candidats semblent avoir voulu utiliser, avec plus ou moins de réussite, toutes les données de l'énoncé.

Exercice 4 :

- La formulation de l'énoncé a induit des erreurs au niveau de la compréhension : « des bouquets identiques (même nombre de roses et même nombre de tulipes) » ; en effet, des candidats ont compris que chaque bouquet devait avoir autant de roses que de tulipes.
- Des candidats ont procédé par essais, ce qu'il était possible d'envisager au regard des nombres de fleurs proposés dans l'exercice. De ce fait, la résolution par le biais du PGCD a été peu fréquente.
- Les notions de diviseur et de PGCD sont confuses, les définitions ne sont pas acquises, la distinction avec multiple et PPCM n'est pas faite.

Partie 3

Il s'agit de trois situations indépendantes mobilisant différentes notions du programme du cycle 3 de l'école primaire, à savoir :

- fraction
- propriétés du pavé droit
- proportionnalité

Les compétences mathématiques exigibles au cycle 3 sont connues de l'ensemble de candidats. En revanche, cette partie met en évidence la fragilité des candidats sur le plan de la didactique, bon nombre d'entre eux ont noyé leurs réponses dans un flot d'informations sans parvenir à rédiger une synthèse, et des réponses correctes côtoyaient des erreurs considérées par les correcteurs comme grossières.

Cette partie a permis de valoriser des candidats qui possèdent des qualités didactiques nécessaires à un professeur des écoles.

Les correcteurs ont apprécié les copies présentant une réelle synthèse des arguments.

Situation 1

- La différence dans l'approche du concept « fraction » entre premier et second degrés n'est pas toujours connue des candidats.
- Le terme « compétence » figurant dans la question 2.a a été interprété différemment selon les candidats, sans répondre à l'esprit du sujet. La demande de donner deux compétences acquises par l'élève « dans le domaine grandeurs et mesures » n'a pas toujours été respectée.

Les compétences les plus fréquemment apparues sont liées aux notions de périmètre et d'aire.

- Toujours dans la question 2, concernant l'analyse des productions des élèves, les réponses se situaient plutôt sur un niveau descriptif et n'abordaient pas le volet didactique. Les candidats ont éprouvé des difficultés pour formaliser leurs démarches.
- Dans la question 3, demandant d'« argumenter l'intérêt et les difficultés éventuelles pour chacune de ces options » relativement au choix des dimensions pour la plaque de carton rectangulaire, peu de candidats évoquent la possibilité ou non possibilité que les élèves puissent représenter en vraie grandeur le rectangle.

Situation 2

- L'analyse des erreurs commises par l'élève a été globalement réussie.
- Dans la question 2.b relative aux « éventuelles erreurs ou oublis » de l'élève, peu de candidats signalent que la conclusion donnée – hauteur de la boîte – ne correspond pas à la question posée « Quel est le volume de cette boîte ? ».
- De même, très peu de candidats évoquent l'erreur relative à l'écriture « $92 - 56 = 36 \div 2$ ».
- Dans la question 2, des candidats n'ont pas correctement appréhendé la démarche effectuée par l'élève, croyant que celui-ci calculait le périmètre de la base de la boîte au lieu de l'aire.

Situation 3

- Les candidats maîtrisent assez bien la notion de proportionnalité mais ne connaissent pas toujours la terminologie liée aux propriétés afférentes (linéarité, additivité, homogénéité) et, de ce fait, utilisent des expressions approximatives.
- De nombreux candidats se réfèrent à la technique du produit en croix et la mentionnent comme démarche de résolution d'un problème de proportionnalité au cycle 3 alors que, dans le cadre des programmes du 28 août 2008 en vigueur, elle n'intervient qu'au niveau de la classe de 4^{ème}.

c) Etude des points retirés

Le texte de référence précise que « 5 points au maximum pourront être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat ».

Dans l'ensemble, les correcteurs signalent les efforts fournis au niveau du soin apporté à la présentation des copies ; la majorité des candidats possède une écriture soignée et claire conformément aux attentes que l'on peut avoir à l'égard d'un futur professeur des écoles. Le niveau d'expression en français est correct, l'orthographe n'est pas défailante et la qualité de la rédaction se révèle satisfaisante.

Toutefois, il semble utile d'énoncer quelques recommandations :

- soigner la graphie : un professeur des écoles se doit d'être lisible aux yeux de tous les élèves
- souligner les titres d'exercices
- mettre davantage en évidence les résultats
- veiller à l'orthographe. Des fautes telles « on calcul(e) » sont peu tolérables venant d'un candidat qui va enseigner le français. De même, on attend une orthographe irréprochable relativement au vocabulaire spécifiquement mathématique (« air » à la place d'« aire »).
- utiliser des symboles mathématiques corrects

d) Notes éliminatoires

On dénombre 55 candidats, soit 2,84 % des candidats, qui ont obtenu une note éliminatoire, c'est-à-dire une note inférieure ou égale à 10 sur 40, contre 145 candidats, soit 4,73% des candidats pour la session 2014.

Une note éliminatoire révèle en général chez le candidat :

- un bagage théorique insuffisant, des bases mathématiques non maîtrisées : lacunes en géométrie, statistiques, grandeurs et mesures, calcul littéral
- un nombre important de questions non traitées et donc des copies très pauvres en termes de contenus
- de nombreuses erreurs mathématiques
- une faiblesse sur le plan de la didactique et un manque de pertinence au niveau de l'analyse des productions d'élèves
- un niveau mathématique insuffisant
- une mauvaise connaissance du vocabulaire mathématique
- un manque de rigueur au niveau de la rédaction
- une présentation laissant à désirer (soin – écriture – orthographe)

4) OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONTENUS DES COPIES

Le jury attire l'attention des candidats sur certains points.

a) Obstacles et difficultés, fragilités dans les connaissances

L'épreuve met en lumière la fragilité de certains candidats dans plusieurs domaines :

- vocabulaire : soit approximatif, soit erroné
- notion de proportionnalité : terminologie afférente aux propriétés non acquise
- modélisation d'une situation avec le calcul littéral : difficulté, démarche non maîtrisée
- arithmétique : confusion au niveau des différentes notions (diviseur, multiple, PGCD, PPCM)
- géométrie dans l'espace : représentation spatiale difficile

b) Erreurs d'ordre didactique

- vocabulaire méconnu (nombre rond pour nombre entier, nombre à virgule pour nombre décimal)
- vocabulaire incorrect : confusion entre objets (chiffre et nombre)
- notations incorrectes (crochet et parenthèse en géométrie)
- lecture insuffisante des consignes figurant au sein de certaines questions

c) Erreurs graves rencontrées sur le fond mathématique

- Sens du symbole de l'égalité :
 $2\text{jour} = 4320 \text{ L} ; 92 - 56 = 36 : 2$
- Conversions d'unités dans les calculs de contenance et de volume

5) CONSEILS AUX CANDIDATS

On peut distinguer trois domaines sur lesquels les candidats devront porter leurs efforts :

- savoirs et savoir-faire mathématiques à approfondir
- clarté, rigueur, cohérence
- développement des connaissances didactiques

a) Savoirs et savoir-faire mathématiques à approfondir

- calcul littéral (mobilisation dans le cadre d'une résolution de problème)
- arithmétique (mobilisation dans le cadre d'une résolution de problème)
- notion de probabilité (mobilisation dans le cadre d'une résolution de problème)

b) Clarté, rigueur, cohérence

- répondre à la question posée en se montrant le plus concis possible et en dégagant les éléments essentiels : trop en dire est source d'erreurs, d'incohérence et de contradiction
- rédiger une synthèse clairement argumentée
- écrire une phrase pour formuler la réponse

c) Développement des connaissances didactiques

- développer une réelle réflexion sur le contenu didactique d'une production, qui dépasse le seul descriptif de la démarche utilisée
- travailler l'analyse d'une production d'élève en explicitant la démarche suivie

III. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

A. PREMIERE EPREUVE ORALE : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

1) ANALYSE DES DOSSIERS PAR LES CANDIDATS

a) **Forme et qualité de la construction**

Pour la deuxième année du CRPE rénové, le jury a pu observer des dossiers de qualité, témoignant d'une bonne appropriation des nouveaux attendus du concours. La grande majorité des dossiers respecte en effet le cahier des charges prévu par l'arrêté fixant les modalités du concours. Les candidats qui présentent un dossier allant au-delà des 10 pages prévues par l'arrêté du concours se pénalisent eux-mêmes, l'exposé synthétique des grandes orientations scientifiques, didactiques et pédagogiques étant le signe d'une certaine maîtrise de son sujet.

Les meilleurs dossiers font preuve d'une réflexion sur leur sujet qui relie de manière cohérente et assurée les connaissances scientifiques et les choix didactiques. Si une majorité de candidats a présenté le fruit d'une documentation et d'une réflexion personnelles, il est regrettable de constater que certains dossiers comportent de larges volets de plagiat de documents, édités dans des guides pédagogiques ou disponibles sur Internet. Il va sans dire, au-delà de l'illustration d'une éthique inacceptable de la part d'un futur enseignant, que le candidat ne peut, par la suite, présenter et échanger sur un sujet dont il ne maîtrise pas les contenus.

Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessaire relecture attentive de leur dossier, afin d'éviter les erreurs orthographiques et syntaxiques parfois nombreuses.

Les meilleurs candidats ont présenté un dossier clair, cohérent et structuré. La présence d'un sommaire et d'une pagination, la présentation en « justifié », facilitent l'accès au contenu et à la lecture du dossier. Une présentation synthétique de la séquence, sous forme de tableau par exemple, permet au jury de mieux appréhender la cohérence d'ensemble. La séquence doit toutefois être suffisamment détaillée : la seule évocation des grandes lignes de la séance n'est pas toujours éclairante.

Sur le fond des dossiers, le jury attend des candidats qu'ils maîtrisent les connaissances théoriques requises par leur sujet. Il n'est pas concevable, à titre d'exemple, qu'un candidat proposant un sujet sur la nutrition, ne soit pas capable de répondre à des questions sur les fonctions digestives. Les meilleurs candidats présentent des dossiers solides, dans lesquels apparaissent clairement leurs choix didactiques, souvent dans une partie intermédiaire entre l'exposé des fondements scientifiques et la description pédagogique, qui permet au candidat d'argumenter ses choix.

b) **Pertinence des ressources numériques**

Pour la session 2015, 42% des candidats ont choisi d'accompagner leur dossier d'un support CD. Cette proportion est plus importante dans les domaines artistiques (59%), nettement moins pour le domaine des sciences et technologie (30%).

La remarque formulée dans le rapport du jury de la session 2014, concernant la nécessité de clarifier les renvois entre le dossier papier et les ressources numériques a bien été suivie par les candidats de la session 2015. La majorité d'entre eux effectue ces renvois de manière explicite, ce qui rend la consultation du dossier par le jury à la fois plus cohérente et plus riche.

Notons néanmoins quelques utilisations moins pertinentes du support numérique :

- nombre important de documents annexes, voire de fiches de préparation de séances, laissant penser que le candidat n'a pas fait preuve de suffisamment de synthèse pour contenir l'ensemble de son dossier dans la limite des 10 pages exigées
- copie numérique en tous points identique au dossier papier, n'apportant aucune information supplémentaire, stérile pour le jury
- reprise des documents présentés dans le dossier papier

2) PRESENTATION DU DOSSIER PAR LE CANDIDAT

Il est rappelé aux candidats qu'aucune note n'est autorisée pendant la totalité de l'épreuve. Seuls les documents remis par le jury (dossier papier du candidat et, le cas échéant, support CD) peuvent être utilisés au cours de l'épreuve. Aucun autre support n'est autorisé (productions, dispositifs, instruments, enregistrements, etc.)

a) Gestion du temps de présentation

Les candidats ont pour une large majorité utilisé correctement le temps destiné à la présentation de leur dossier. Cette maîtrise du temps témoigne d'une bonne préparation en amont. Le jury constate que des candidats ont parfaitement réussi cette partie de l'épreuve en n'utilisant parfois qu'une quinzaine de minutes. Le contenu de l'exposé, ainsi que la capacité du candidat à faire preuve d'un esprit de synthèse et de suffisamment de recul sur son dossier sont des critères de réussite fondamentaux. A contrario, il est dommage que certains candidats cherchent à combler les quelques dernières minutes de leur temps d'exposé par des répétitions, ou des généralités préjudiciables à la qualité d'ensemble de leur présentation.

b) Structuration, expression orale, contenu

D'une manière générale, les candidats s'expriment correctement, et parviennent à rendre compte de leur dossier avec clarté. Le jury regrette des prestations très formatées, reprenant trop souvent à l'oral le plan du dossier écrit, dont le jury a déjà une bonne connaissance. Certains candidats récitent un texte appris par cœur, souvent le même qu'à l'écrit, alourdissant d'autant leur propos. Le jury apprécie lorsque des candidats présentent leur dossier sous un angle différent du contenu écrit, en faisant preuve d'une capacité à problématiser et faire ressortir les enjeux pédagogiques et didactiques du sujet traité.

c) Utilisation du support numérique

Si la majorité des candidats faisant le choix d'une utilisation de leur CD au cours de leur présentation a correctement anticipé le temps de démarrage de leur ordinateur, le jury regrette que les supports choisis ne mettent pas plus en relief leur discours. La plus-value est souvent réduite à une meilleure lisibilité des supports également proposés dans le dossier papier. Au moment de la présentation de son dossier, le support CD doit au contraire servir au candidat à illustrer son propos, l'étayer en faisant référence à des documents de natures diverses, et qui éclairent l'exposé.

d) Conseils aux candidats

Le jury attend des candidats :

- une présentation vivante, dynamique, convaincante, qui ne se contente pas d'une lecture ou d'une récitation du dossier
- une maîtrise de la langue française attendue d'un futur professeur des écoles : langage simple, accessible, qui n'abuse pas d'un jargon pédagogique inadapté

- une capacité à s'extraire d'une pratique professionnelle ou d'une expérience particulière, pour en saisir le fondement pédagogique sous-jacent

3) ENTRETIEN AVEC LE JURY

a) Niveau des connaissances scientifiques

Dans l'ensemble, le jury constate que les candidats maîtrisent correctement le contenu de leur dossier. Les connaissances scientifiques du sujet abordé sont le plus souvent solides. Le jury évalue très défavorablement les candidats qui manifestement n'ont pas assimilé les notions développées dans leur dossier. Des approximations parfois grossières conduisent à penser que certains candidats ont paraphrasé des articles ou des ouvrages, sans en saisir le sens ou les enjeux. Au-delà d'une posture éthique fortement incertaine, ces candidats ne peuvent prétendre transmettre des connaissances qu'ils ne maîtrisent manifestement pas.

La transposition didactique des connaissances scientifiques pose toujours problème à une majorité de candidats. Le jury évalue positivement ceux d'entre eux qui utilisent leurs connaissances scientifiques pour analyser la séquence pédagogique qu'ils présentent. Il est nécessaire d'opérer des choix dans les concepts scientifiques développés, choix qui vont en partie déterminer la manière dont le sujet sera abordé avec les élèves. Les candidats ne doivent pas oublier que la première épreuve orale est une épreuve professionnelle et qu'à ce titre, la transposition didactique des connaissances scientifiques est un critère majeur de son évaluation.

Si le jury constate une bonne préparation du dossier, les connaissances des candidats semblent moins assurées dès lors que le questionnement élargit le sujet traité. Or, si l'on n'attend pas des candidats un savoir universitaire exhaustif dans la discipline choisie, des connaissances suffisamment solides sont requises, même au-delà du sujet abordé. L'illustration ou l'explicitation des grands concepts scientifiques de la discipline doivent être possibles. Il est par exemple dommage qu'un candidat ayant choisi de présenter un dossier en sciences et technologie ne soit pas en mesure d'expliquer le principe de fonctionnement des leviers, quand bien même il aurait choisi de traiter le sujet du vivant en cycle II.

Les références aux programmes sont majoritairement maîtrisées. Le jury ne peut qu'insister sur la nécessaire appropriation des textes programmatiques de l'école, programmes de l'école maternelle et élémentaire, socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Quelques candidats, ayant pourtant présenté une séquence pédagogique pertinente, fondée sur des apports scientifiques maîtrisés, ont été pénalisés par une connaissance trop approximative de ces textes, les conduisant à proposer des situations hors programme. Les candidats doivent être également en capacité d'envisager l'enseignement d'une notion dans un autre cycle. A titre d'exemple, un candidat proposant une séquence autour de l'eau en cycle II doit avoir envisagé son étude en cycle III, et la progression qu'il conviendrait d'adopter. La transposition aux programmes de l'école maternelle doit être davantage anticipée, en termes d'apprentissage et non pas uniquement d'activités.

L'interdisciplinarité, souvent évoquée par les candidats, ne doit pas être décrétée, mais pensée, et justifiée dans le cadre des apprentissages. Trop souvent, les candidats proposent des prolongements à leur séquence dans plusieurs champs disciplinaires sans attendre des autres disciplines qu'elles servent les apprentissages visés. Or, l'interdisciplinarité n'est pas la mise en réseau d'un concept ou d'une notion dans toutes les disciplines, mais bien un enrichissement des apprentissages par les disciplines. Trop de candidats listent des situations ou pistes pédagogiques d'un même sujet dans plusieurs disciplines, à la manière d'un projet thématique, démontrant une méconnaissance du concept d'interdisciplinarité.

b) Cohérence de la séquence

Les séquences pédagogiques présentées sont souvent utopiques dans leur mise en œuvre : durées inappropriées à l'âge des élèves, modalités pédagogiques et supports inadaptés. Les meilleurs candidats proposent une séquence pédagogique centrée sur un processus d'apprentissage, en évitant l'écueil trop souvent rencontré d'une juxtaposition de séances ou d'activités. L'enchaînement des séances mérite d'être explicité, des liens doivent être clairement établis entre elles.

Sans manquer de cohérence, certaines séquences peuvent être trop denses. Les candidats ayant déjà une expérience professionnelle d'enseignement paraissent plus vigilants au survol des notions qui ne garantissent pas la construction solide des savoirs.

La démarche d'investigation, très souvent évoquée en sciences et technologie, mais aussi dans d'autres champs disciplinaires, doit être opérationnalisée pour ne pas rester un engagement théorique ou une conviction professionnelle stérile.

Enfin, il n'est pas envisageable de construire une séquence pédagogique sans prévoir les dispositifs de différenciation. L'enseignement à un groupe classe supposé homogène est à proscrire. Il est attendu des candidats une première réflexion sur la question de l'hétérogénéité et sur les réponses qui peuvent être apportées. De la même manière, l'évaluation doit être abordée, non pas comme un simple contrôle des connaissances acquises, mais dans ses dimensions progressive et formative.

c) Connaissances en sciences de l'éducation

Les questions d'élargissement ont permis d'aborder la prise en compte du développement de l'enfant dans la construction des séquences pédagogiques. Si une majorité de candidats cite Piaget, et quelques autres Vygotsky, peu savent utiliser ces connaissances pour construire des situations d'apprentissage adaptées.

Le jury apprécie lorsque les candidats éclairent ces références en étayant leur séquence d'apports plus récents, sur la construction des représentations conceptuelles par exemple, ou sur le développement cognitif ou social de l'enfant. Les meilleurs candidats ont fondé leur séquence sur une réelle prise en compte du développement de l'enfant.

La différenciation pédagogique, qui doit apparaître dans les préoccupations professionnelles des candidats, ne peut s'envisager sans références au développement de l'enfant et aux mécanismes de l'apprentissage.

d) Communication et posture

De manière générale, les candidats ont compris et intégré l'importance de leur positionnement professionnel dans l'action éducatrice. La majorité situe bien le rôle de l'école dans la transmission des valeurs républicaines, et adopte une attitude adaptée.

Le jury appelle toutefois à la vigilance certains candidats qui, soucieux d'argumenter et justifier leurs choix pédagogiques ou didactiques, peuvent être conduits à adopter une posture dogmatique, fermée à l'échange, voire défensive. S'il est important d'argumenter ses choix, nous rappelons que les questions du jury doivent aussi permettre au candidat de réorienter son propos, en l'éclairant sur des aspects qui lui avaient jusque-là échappé. Le jury a évalué négativement les candidats qui n'ont pas fait preuve d'une capacité d'écoute et d'échanges professionnels suffisante au cours de l'entretien.

4) REMARQUES PARTICULIERES CONCERNANT LES DISCIPLINES

a) Sciences et technologie

Représentant 35% des dossiers présentés, il s'agit du domaine le plus largement choisi par les candidats, et l'un des plus vastes. Le jury attend des candidats qu'ils témoignent de connaissances suffisantes pour enseigner l'ensemble du programme de l'école primaire. Ainsi, ils doivent être en mesure de répondre à des questions, adaptées au niveau d'enseignement primaire, portant sur des champs dont la diversité est importante : astronomie, biologie, électricité, mécanique, géologie, etc. Par exemple, savoir exposer les différences entre plusieurs circuits électriques constitue une base nécessaire à l'enseignement de la partie « objets techniques » des programmes.

La démarche d'investigation doit pouvoir être définie, explicitée, et illustrée dans plusieurs champs.

b) Histoire, géographie

L'ensemble du programme d'histoire doit être maîtrisé. Les candidats doivent être capables de ne pas faire de contresens majeur sur une période historique autre que celle choisie dans le dossier. La spécialisation de quelques candidats sur un sujet, une période, un personnage ou un événement, ne doit pas occulter l'ensemble des périodes historiques. Il en va de même pour les grands ensembles géographiques, et les concepts clés de la géographie, trop souvent malmenés. Les meilleurs candidats ont également proposé des démarches d'apprentissage pertinentes, permettant aux élèves de construire non seulement un savoir mais aussi des compétences, en reliant les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

c) Enseignement moral et civique

Dans ce domaine, les démarches pédagogiques présentées parviennent peu à dépasser la transmission d'information. Certains candidats ont toutefois construit des séquences pédagogiques très pertinentes, mobilisant les capacités réflexives des élèves. La transmission des valeurs, très souvent portée comme une dimension essentielle de cet enseignement, doit passer par la mise en place de structures pédagogiques permettant aux élèves d'en faire l'expérience.

d) Pratiques artistiques et histoire des arts

Le plus souvent, les candidats ayant choisi ces domaines sont eux-mêmes impliqués dans une pratique artistique personnelle. Il est alors nécessaire de s'extraire de cette pratique pour en transposer les acquis personnels dans une démarche d'enseignement, visant non pas la maîtrise technique, mais l'acquisition de connaissances et de compétences. Parce que l'épreuve est une mise en situation professionnelle dans un domaine d'enseignement, il n'est pas demandé aux candidats choisissant cette option de maîtriser une pratique artistique. A ce titre, l'utilisation d'instruments de musique n'est pas autorisée pendant l'épreuve. Dans les domaines artistiques, le jury regrette que la didactique, des arts visuels en particulier, ne soit pas maîtrisée. Des concepts clés (couleur, matière, forme...), pourtant fondamentaux, ne sont pas toujours clairement définis. Le domaine de l'histoire des arts possède la particularité d'être fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale, qui implique un large spectre de questionnement autour des disciplines. Les meilleurs candidats sont parvenus à intégrer dans leur séquence les repères historiques et culturels essentiels permettant aux élèves de mieux comprendre les œuvres choisies.

5) SYNTHESE DES ATTENDUS DU JURY ET CONSEILS AUX CANDIDATS.

Le jury a été amené à évaluer défavorablement les candidats dont les prestations ont fait ressortir :

- une méconnaissance des programmes, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- des insuffisances disciplinaires mettant en doute la capacité du candidat à enseigner les notions au programme
- un dossier en partie plagié, et dont le candidat ne s'est approprié ni les concepts, ni la pédagogie
- une séquence pédagogique inadaptée, dans sa conception, ses contenus, ses modalités
- une incapacité du candidat à définir les objectifs spécifiques et les compétences visées
- une argumentation insuffisante, une incapacité à entrer en dialogue avec le jury, une attitude inadaptée et des propos incompatibles avec la fonction visée

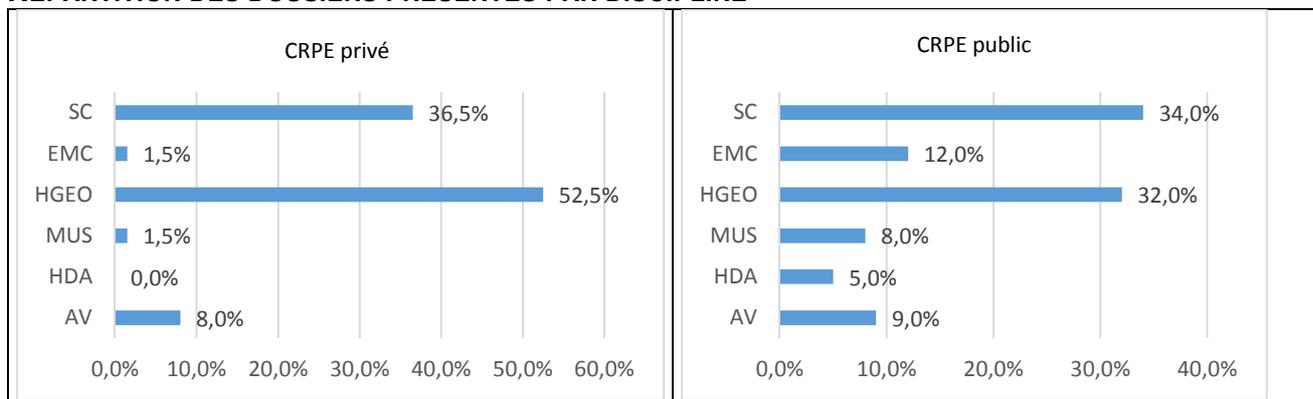
A contrario, les meilleurs candidats :

- présentent un dossier structuré, organisé, aux fondements solides et maîtrisés
- problématisent leur sujet et en saisissent les enjeux
- proposent une séquence pédagogique réalisable, qui tient compte des capacités des élèves et de leur développement, aux objectifs clairs et permettant une réelle construction des compétences visées chez les élèves,
- articulent programmes et socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et peuvent transposer leur sujet dans un autre cycle de l'école primaire
- anticipent des dispositifs de différenciation et d'évaluation progressive des élèves
- adoptent une posture professionnelle adaptée, à l'écoute des remarques, argumentent et illustrent leurs propos, dans un dialogue constructif avec le jury.

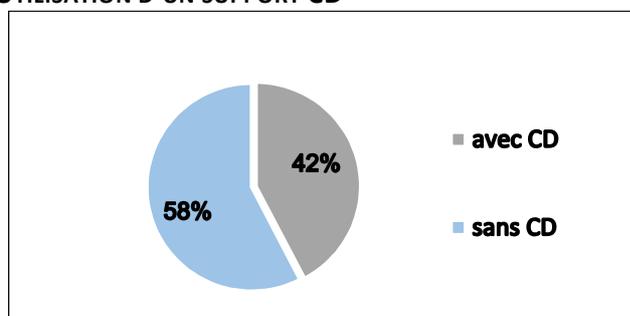
6) DONNEES STATISTIQUES DE LA SESSION 2015

DONNEES GENERALES

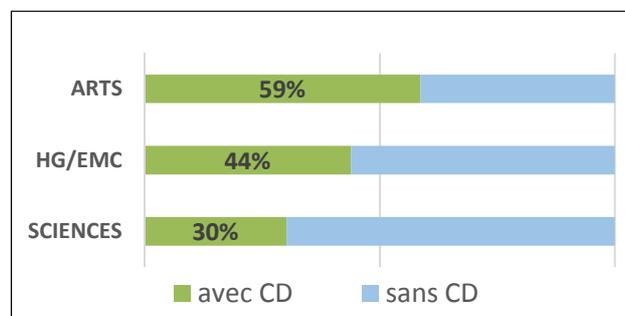
REPARTITION DES DOSSIERS PRESENTES PAR DISCIPLINE



UTILISATION D'UN SUPPORT CD



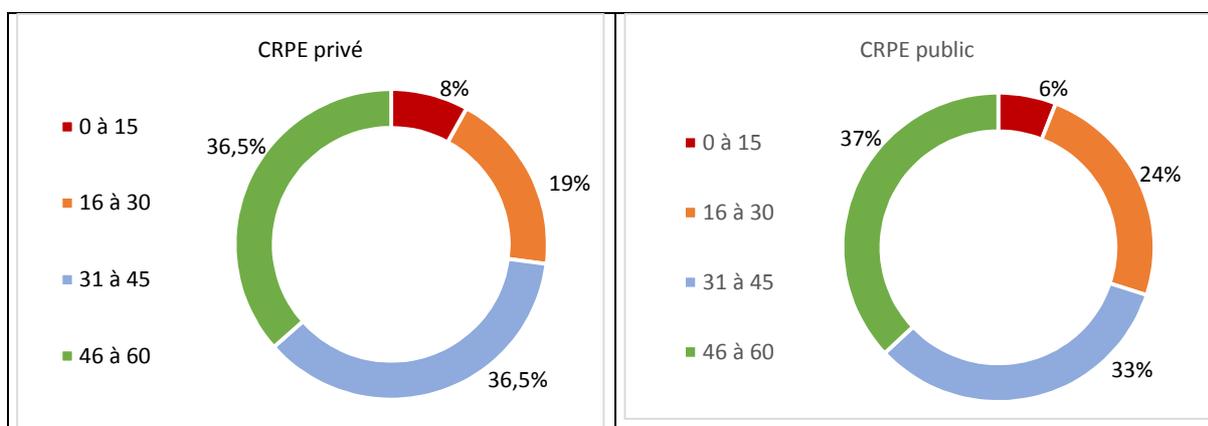
Proportion de dossiers présentés accompagnés d'un CD



Présence d'un CD par champ disciplinaire

STATISTIQUES DE L'EPREUVE

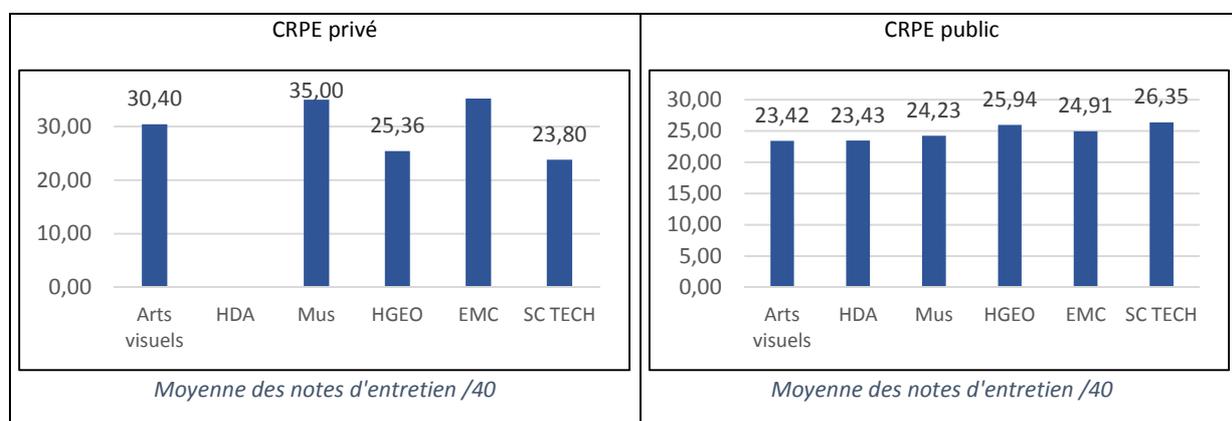
Répartition des notes par quartile



Statistiques détaillées

Epreuve 1 CRPE PRIVE								
Présentation de dossier		Arts visuels	HDA	Mus	HGEO	EMC	SC TECH	Epreuve consolidée
Moyenne	12,88	30,40		35,00	25,36	38,00	23,80	38,43
Ecart-type	4,69	7,13			10,78		10,18	14,75
Médiane	14,00	32,00		35,00	28,00	38,00	24,00	40,00
Min	2,00	22,00		35,00	4,00	38,00	6,00	8,00
Max	20,00	38,00		35,00	40,00	38,00	38,00	60,00
AB	2	1		0	0	0	1	2

Epreuve 1 CRPE PUBLIC								
Présentation de dossier		Arts visuels	HDA	Mus	HGEO	EMC	SC TECH	Epreuve consolidée
Moyenne	13,25	23,42	23,43	24,23	25,94	24,91	26,35	38,73
Ecart-type	4,63	9,38	10,81	9,92	10,57	10,42	10,28	14,65
Mode	20,00	24,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	60,00
Médiane	14,00	22,00	22,00	22,00	27,00	25,00	28,00	39,00
Min	1,00	3,00	6,00	8,00	2,00	2,00	0,00	1,00
Max	20,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	60,00
AB	30	3	2	3	13	3	6	30



B. DEUXIEME EPREUVE ORALE : ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

1. ENSEIGNEMENT DE L'EPS

Le jury remarque que les conseils formulés dans le rapport du concours 2014 ont été pris en compte par les candidats pour mieux se préparer.

Les textes qui organisent l'éducation physique dans le premier degré sont connus et les propositions de réponses aux sujets concernant chacun des niveaux d'enseignement sont étayées. On remarque une évolution positive de la préparation des candidats en ce qui concerne l'enseignement à l'école maternelle. Les sujets demandant la prise en compte des élèves à

besoin éducatifs particuliers ont été traités par les bons candidats comme une situation ordinaire de l'école. Les propositions d'adaptations et de compensations des dispositifs pédagogiques et des situations d'apprentissage ont souvent été pertinentes.

La majorité des candidats connaît de manière satisfaisante la place de l'EPS dans l'éducation à la santé. Les très bons candidats analysent les différentes composantes de la santé pour les contextualiser et les rendre opérationnelles dans leurs propositions pédagogiques.

a) Réponses du candidat au sujet

Les sujets proposés sont libellés selon une structure identique.

Ils indiquent tous :

- la compétence EPS qui doit être traitée
- le niveau de cycle et la classe
- l'activité physique, sportive ou artistique support

Les sujets exposent le constat d'un problème à caractère didactique ou pédagogique à partir duquel le candidat doit construire sa réponse et précisent le cadre de la réponse attendue (proposition de situation, d'un ensemble de situations situées dans une progression).

Les candidats exposent leur réponse au sujet pendant 10 minutes puis sont interrogés par le jury pendant 20 minutes. Le questionnement balaie les trois champs retenus par l'arrêté du 19 avril 2013 : la réponse au sujet, la connaissance de la place de l'EPS dans l'éducation à la santé puis le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut encadrer ou animer.

Les activités retenues comme support des sujets proposés aux candidats sont celles publiées le 20 mai 2014 : activités athlétiques (les courses et les sauts), la natation, les jeux et les sports collectifs, la danse.

L'argumentation des propositions est un élément important dans la constitution de la note. Un candidat proposant seulement la mise en activité des élèves par un aménagement du milieu ou des règles du jeu ne peut espérer une très bonne note. Tout d'abord il importe de bien identifier les élèves auxquels on s'adresse. La prise en compte de leur niveau de développement aux plans cognitif, moteur, relationnel et affectif revêt une grande importance pour faire des propositions de situations d'apprentissage réalistes.

La place des élèves à besoins éducatifs particuliers en EPS doit être envisagée, comme pour les autres élèves, dans toutes ses dimensions : pratiquant, observateur, organisateur, arbitre.

Il n'est pas attendu du candidat qu'il soit un spécialiste des APSA, mais il doit pouvoir utiliser un cadre d'analyse didactique des activités permettant de proposer une réponse cohérente et réaliste dans le cadre de l'enseignement de l'EPS dans le premier degré. La proposition de situations présentant des tâches où le candidat formule des buts précis, des critères de réussite et éventuellement des manières de faire attendues y contribue. Le candidat doit être en mesure d'envisager la progressivité des apprentissages dans le cycle d'activités qu'il propose. Il doit identifier clairement les différentes phases du cycle d'activités. Le candidat produisant une prestation de qualité ne limite pas les apprentissages à la dimension motrice. Il aborde des apprentissages en termes de connaissances, de méthodologie et en termes d'attitudes, au service de l'acquisition d'une compétence. Les rôles attribués à chacun des élèves sont un élément important à prendre en compte dans les propositions de situations. Ce candidat prend en compte les temps de travail en classe en amont et en aval de la séance d'EPS nécessaire pour stabiliser les apprentissages et faire acquérir des connaissances et des compétences dans les autres disciplines.

b) Entretien avec le jury

Le jury tient particulièrement compte de la capacité des candidats à faire évoluer leurs réponses en fonction du questionnement qu'il propose. C'est l'objet du début de l'entretien où les premières questions du jury visent la plupart du temps à faire préciser, à faire évoluer les propositions formulées par les candidats. Le jury n'attend pas de « bonnes » réponses mais la manifestation d'une capacité à penser, de manière cohérente et argumentée, la résolution d'un problème professionnel en EPS.

Les demandes de précisions, les premiers questionnements peuvent porter, par exemple, sur :

- des aspects didactiques : organisation et choix des contenus d'enseignement en lien avec les hypothèses d'obstacles, structuration des tâches, des séances et des cycles d'activités
- des aspects pédagogiques : éléments relatifs à la sécurité des élèves, organisation des groupes, présentation des tâches aux élèves, mise en activité et en apprentissages de tous les élèves

La majorité des candidats est bien préparée à propos de la connaissance de la place de l'EPS dans l'éducation à la santé. La plupart connaissent la définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Les très bons candidats analysent les différentes composantes de la santé pour les contextualiser et les rendre opérationnelles dans leurs propositions pédagogiques.

Cependant, le jury constate, pour le regretter, que certains candidats restent à un degré de généralités qui associe la pratique sportive à la santé sans en expliquer suffisamment les enjeux et les modalités. Les propositions s'intéressant seulement à la dimension corporelle de la santé ne suffisent pas à rendre compte de la contribution de l'enseignement de l'EPS à l'éducation à la santé.

Les candidats ont fait le choix de traiter cette thématique soit au cours de leur exposé, soit au cours de l'entretien. Le jury a systématiquement abordé cette thématique lors de l'entretien.

La dimension d'élargissement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou au type d'activités qu'il peut encadrer ou animer est obligatoirement abordée par le jury. Ce questionnement repose sur l'ensemble des pratiques physiques constituant le vécu corporel du candidat. Il peut s'agir des pratiques qu'il a connues lorsqu'il était élève ou étudiant, de celles qu'il pratique ou encadre à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas de montrer que l'on est un sportif accompli, mais bien de faire appel à son vécu corporel, à l'analyse de ses expériences positives ou négatives dans le domaine des pratiques physiques afin d'en retirer des éléments de réflexion, d'analyse et d'action pour son enseignement. Le jury apprécie les analyses authentiques, reposant sur des pratiques vécues.

c) Conseils de préparation aux candidats :

- Lire et analyser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'ensemble des programmes, notamment celui de l'école maternelle et connaître les documents ressources publiés sur le site Eduscol.
- Connaître les enjeux et finalités de l'EPS
- Organiser la pratique en sécurité pour tous les élèves
- Concevoir le cycle d'activité proposé aux élèves sur un temps long d'au moins une dizaine de séances
- Concevoir la progressivité du cycle d'activité dans ses différentes phases
- Pouvoir concevoir différents niveaux de réponse des élèves et proposer des variables de simplification et de complexification des tâches

- Structurer la séance d'EPS dans le premier degré comme englobant des temps de travail en classe, avant et après la séance, au service des apprentissages en EPS et dans les autres disciplines
- Se rendre dans des classes pour y observer des séquences d'EPS, y compris en natation, pour bien connaître la réalité de la mise en œuvre de l'EPS en termes de contenus d'enseignement, de gestion de groupes, d'espaces, de temps et de matériel
- Envisager la connaissance de la place de l'EPS dans l'éducation à la santé dans l'ensemble de ses dimensions
- S'interroger sur ses pratiques physiques personnelles ou celle que l'on encadre pour en retirer des éléments pour soi-même et son enseignement.

Exemples de sujets proposés lors du CRPE 2015

Exemple N°1

- ⊙ Compétence : réaliser une performance mesurée.
- ⊙ Cycle : cycle 3
- ⊙ Niveau de classe : cours moyen première année (CM1)
- ⊙ Cycle d'activité : activités athlétiques (sauter loin)
- ⊙ Constat : après plusieurs séances au cours desquelles les élèves ont essayé différentes sortes de sauts, vous constatez que des élèves de la classe pensent que plus la course d'élan est longue plus le saut sera réussi.

Proposez une situation, qui permette aux élèves de remettre en cause cette représentation.

Vous situerez brièvement cette situation au sein d'un cycle d'activités et justifierez vos choix pédagogique et didactique.

Exemple N°2

- ⊙ Compétence : concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique.
- ⊙ Cycle : 2
- ⊙ Niveau de classe : cours préparatoire (CP)
- ⊙ Cycle d'activité : danse
- ⊙ Constat : les élèves disposent en classe, d'un répertoire de verbes d'action (tourner, glisser, tomber,...). Vous l'utilisez comme inducteur pour débiter un cycle d'activités en danse. A l'issue des premières séances vous constatez que les réponses des élèves sont peu variées.

Proposez les grandes lignes d'une progression, sur plusieurs séances, qui permette aux élèves d'enrichir leur répertoire de gestes dansés.

Vous justifierez vos choix pédagogiques et didactiques.

Exemple N°3

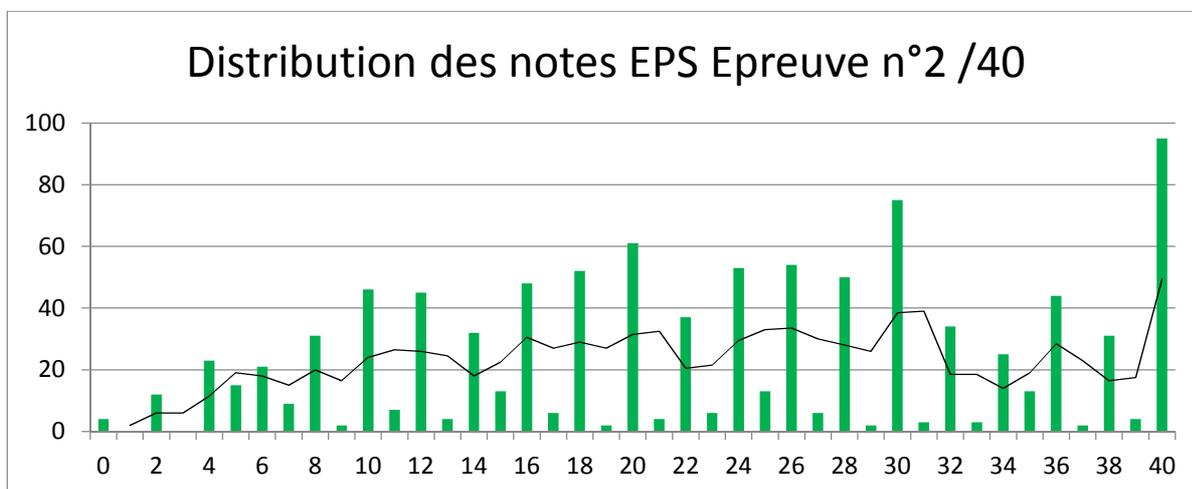
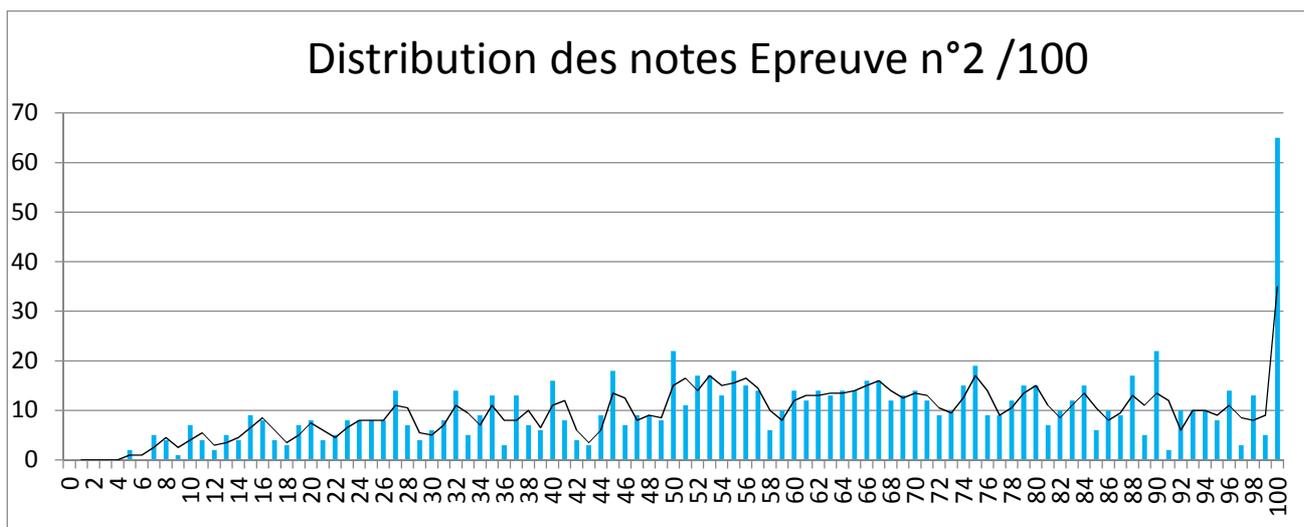
- Compétence : Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés.
- Cycle : 1
- Niveau de classe : Grande section (GS)
- Cycle d'activité : Activités aquatiques
- Constat : A l'issue des deux premières séances, vous constatez que certains de vos élèves gardent une appréhension de l'eau, alors que d'autres sont déjà capables de s'immerger et de se déplacer en grande profondeur avec une aide à la flottaison.

Proposez les grandes lignes d'une progression, sur plusieurs séances, qui permette à tous vos élèves de progresser.

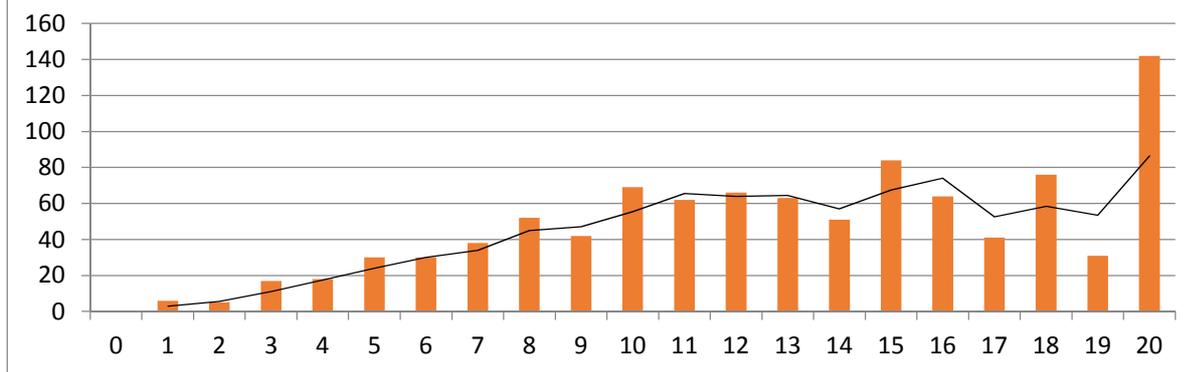
Vous justifierez vos choix pédagogiques et didactiques.

d) Statistiques

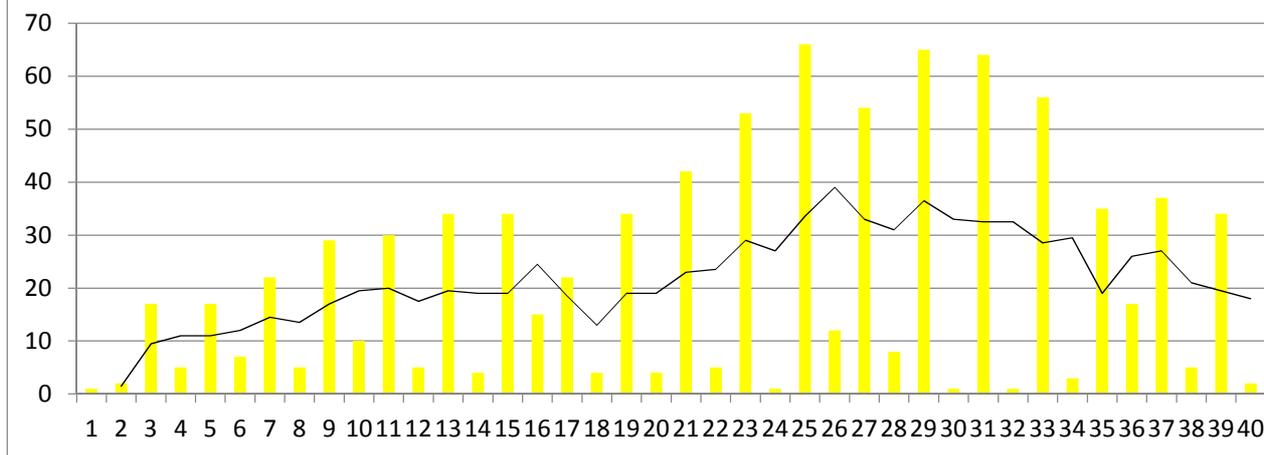
CRPE Public



Distribution des notes exposé Epreuve n°2 /20



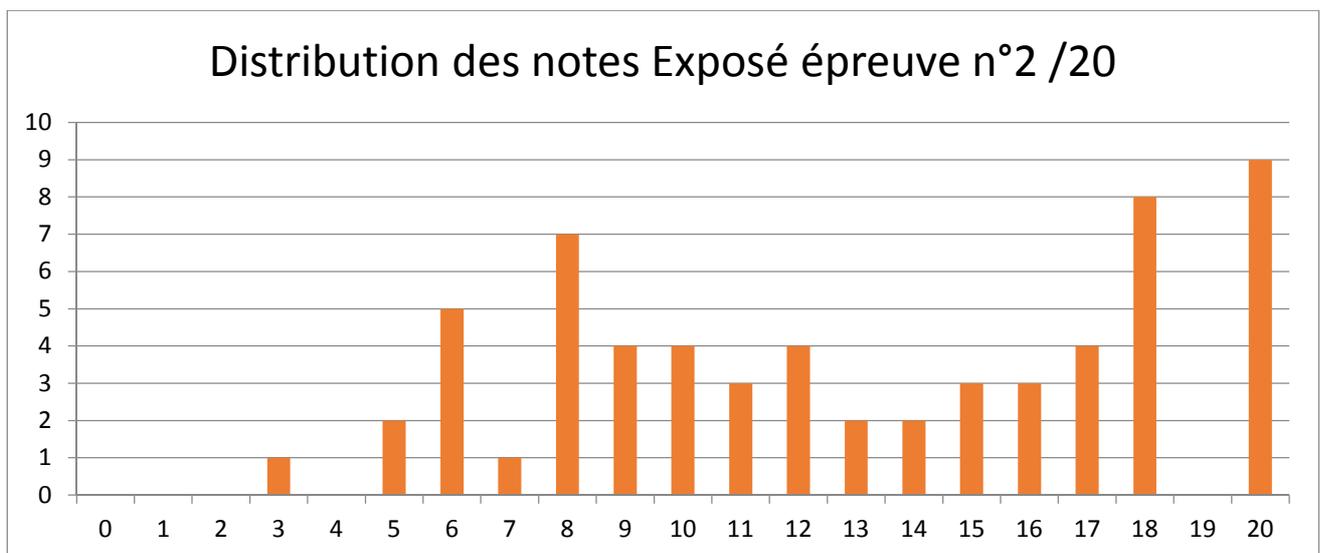
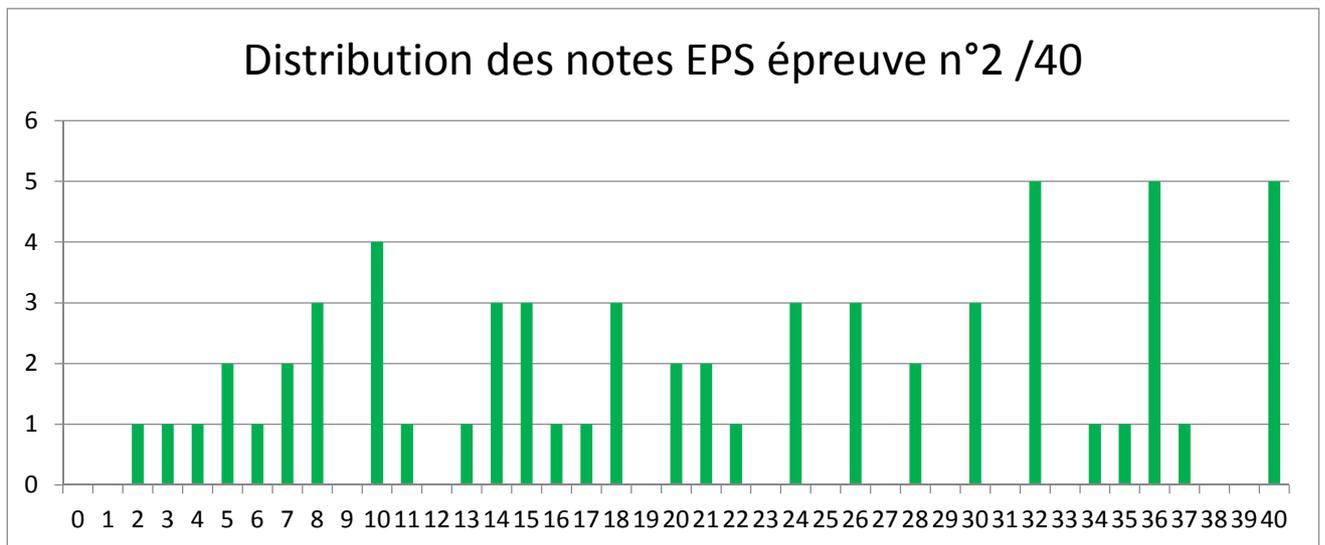
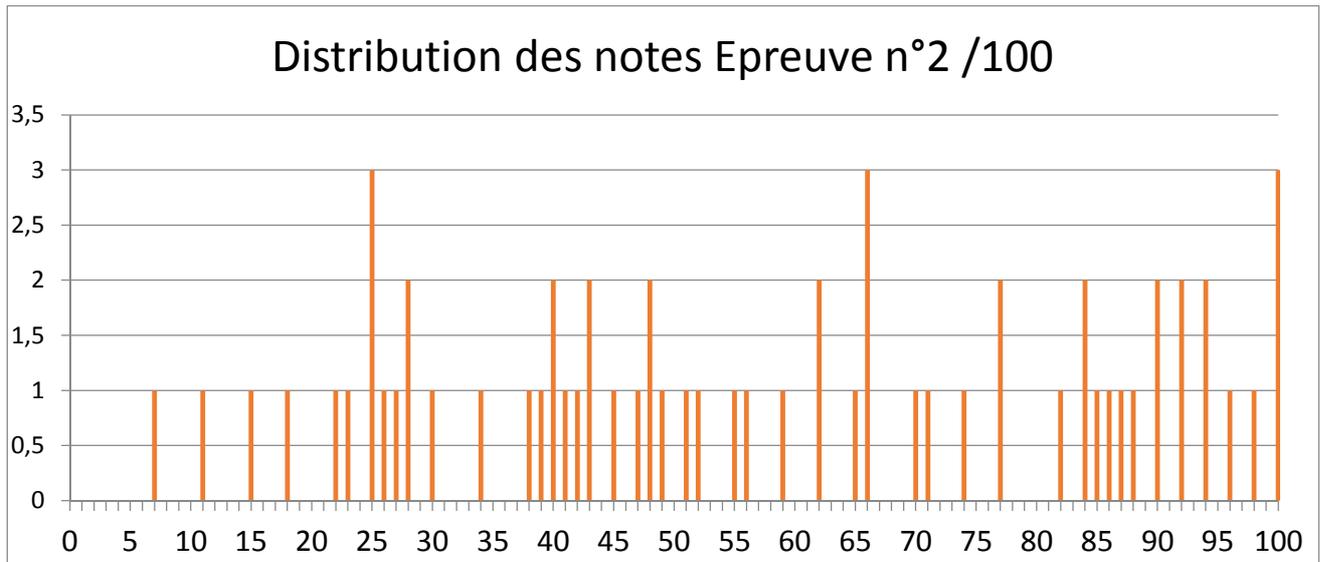
Distribution des notes entretien Epreuve n°2 /40



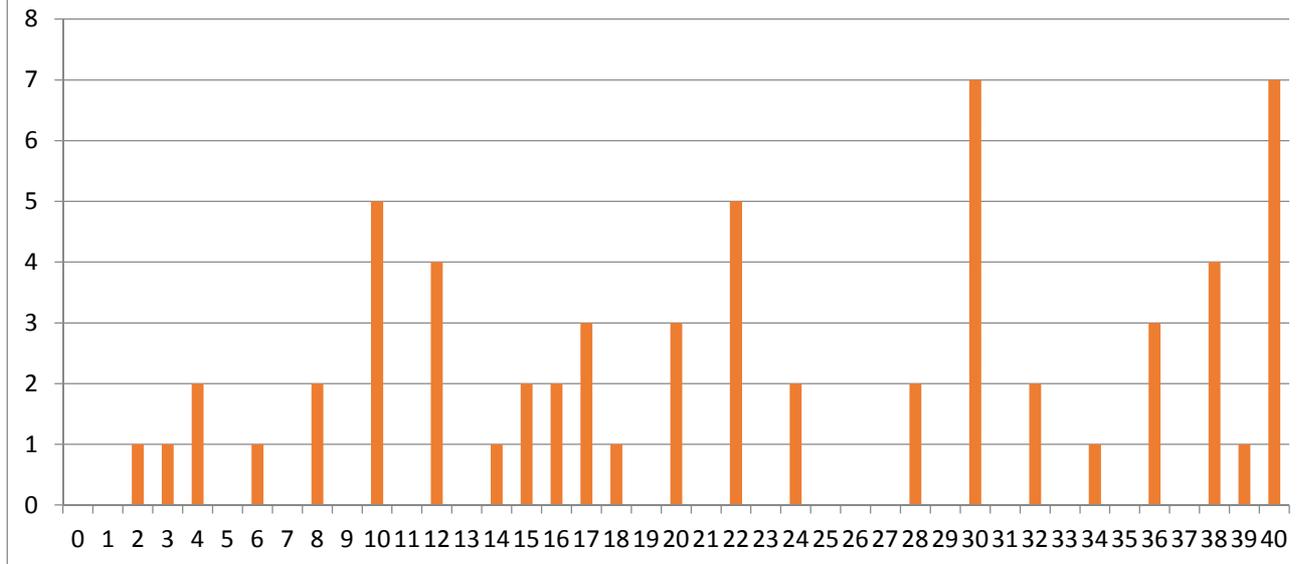
Concours public

Epreuve 2										
EPS /40		Exposé /20		Entretien /40		Situations professionnelles consolidées /60		Epreuve 2 consolidée /100		Ep 2 /20
Moyenne	23,07	Moyenne	13,18	Moyenne	24,59	Moyenne	37,76	Moyenne	60,83	12,17
Ecartype	10,85	Ecartype	4,92	Ecartype	10,95	Ecartype	15,37	Ecartype	25,31	5,06
Mode	40,00	Mode	20,00	Mode	40,00	Mode	60,00	Mode	100,00	
Médiane	24,00	Médiane	13,00	Médiane	26,00	Médiane	38,00	Médiane	62,00	
Min	0,00	Min	1,00	Min	0,00	Min	2,00	Min	5,00	1,00
Max	40,00	Max	20,00	Max	40,00	Max	60,00	Max	100,00	20,00
AB	25	AB	25	AB	25	AB	25	AB	25	

CRPE Privé



Distribution des notes Entretien épreuve n°2 /40



Concours privé

Epreuve 2										
EPS /40	Exposé /20		Entretien /40		Situations professionnelles consolidées /60		Epreuve 2 consolidée /100		Ep 2 /20	
Moyenne	21,56	Moyenne	12,94	Moyenne	23,21	Moyenne	36,15	Moyenne	57,71	11,54
Ecartype	11,51	Ecartype	5,03	Ecartype	11,78	Ecartype	16,19	Ecartype	26,95	5,39
Mode	36,00	Mode	20,00	Mode	30,00	Mode	60,00	Mode	66,00	
Médiane	20,50	Médiane	12,50	Médiane	22,00	Médiane	33,50	Médiane	55,50	
Min	2,00	Min	3,00	Min	2,00	Min	5,00	Min	7,00	1,40
Max	40,00	Max	20,00	Max	40,00	Max	60,00	Max	100,00	20,00
AB	3	AB	0	AB	0	AB	0	AB	3	

2. ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE INSCRITE DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

a) Réponses du candidat au sujet

L'arrêté du 19 avril 2013 stipule que la deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se positionner au sein de la communauté éducative comme futur professeur des écoles dont l'action se développe par référence aux valeurs de la République, et dans le cadre, notamment, du principe de laïcité.

Pour rappel, l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au JORF du 18-7-2013 identifie comme première compétence commune à tous les professeurs et personnels d'éducation ce partage des valeurs de la République.

La capacité du candidat à prendre en compte les avis des élèves, mais aussi leurs besoins, ainsi que la manière de se représenter le métier dans ses différentes composantes sont évaluées (classe, équipe éducative, école, institution scolaire et société).

Les candidats exposent leur réponse au sujet pendant 15 minutes, puis sont interrogés par le jury pendant 30 minutes. L'ensemble de l'épreuve s'appuie sur un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire. Cette partie « exposé » est sur 20 points.

Chaque dossier est le fruit d'un travail réflexif de la part de son concepteur, qui choisit des documents ciblés permettant d'appréhender la problématique du corpus. Ces documents trouvent leur origine dans des sources différentes, mais complémentaires : textes institutionnels (extraits de lois, décrets ou circulaires) contemporains ou plus anciens, textes de chercheurs en sciences de l'éducation, de pédagogues, ou autres. Les documents soumis à l'étude obéissent à une cohérence interne et doivent permettre l'émergence d'une problématique.

Les candidats, lors de l'exposé, sont évalués par les interrogateurs sur leur « analyse de cette situation et des questions qu'elle pose », pour reprendre les termes de l'arrêté du 19 avril 2013. Il s'agit aussi pour le candidat « d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles ».

Epreuve orale fruit d'une lecture documentaire, l'exposé prend appui sur deux, trois voire quatre questions explicitement posées aux candidats. Ces questions figurent sur la première page du dossier remis à chaque candidat.

Conseils pour réussir l'exposé :

- maîtriser la langue française à des fins de communication, puisque le candidat est évalué sur le fond et la forme de ses deux oraux.
- utiliser un langage clair et adapté, se montrer convaincu par l'analyse conduite, être capable de faire des transitions
- structurer et organiser son discours, en tenant compte des questions posées et du sens de ces dernières
- utiliser le corpus documentaire dans son intégralité, sans ostraciser tel ou tel document.
- maîtriser les contenus du sujet ainsi que ses enjeux. Pour cela, la définition des mots ou concepts clés par les candidats est souvent efficace
- appréhender la complexité du métier de professeur des écoles, dans toutes ses facettes (une fonction qui s'exerce dans une communauté éducative, avec des responsabilités)
- avoir des connaissances stabilisées, actualisées sur l'école républicaine, fruit d'une longue histoire
- valoriser le sujet au regard des questions qu'il pose, côté adultes (professeurs des écoles et autres membres de la communauté éducative), côté élèves
- répondre aux questions posées en s'appuyant tout à la fois sur les éléments du corpus et sur les éléments que le candidat est capable d'apporter pour étayer, enrichir, illustrer, réfuter...

Le jury n'a pas hésité, à plusieurs reprises, sans hésitation, à attribuer la note maximale tant la prestation des candidats était d'un haut niveau.

b) Entretien avec le jury.

Il s'agit de la partie la plus longue (30 minutes) et la plus chiffrée en termes de points (40). L'entretien joue donc un rôle décisif dans cette épreuve orale d'admission. Le jury s'est attaché à évaluer chaque candidat sur :

- ses connaissances du système éducatif et de l'école primaire : organisation, valeurs, objectifs, histoire, enjeux contemporains
- sa capacité à se situer comme
 - o futur agent du service public : éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel.
 - o futur professeur des écoles dans la communauté éducative
 - o futur professeur inscrivant leurs actions dans un système de valeurs dont celles de la République
- sa capacité à
 - o prendre en compte les acquis des élèves
 - o prendre en compte les besoins des élèves en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire
 - o se représenter de façon réfléchie le métier dans ses différentes dimensions : classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société.

c) Conseils aux candidats :

- savoir écouter le jury et les questions posées
- rentrer en dialogue avec le jury, toujours bienveillant, et prendre le temps de réfléchir avant de répondre
- connaître les fonctions et les différentes catégories de personnels de l'Education nationale, les grandes lignes de l'histoire du système éducatif, mais aussi son évolution
- consacrer une part de la préparation au concours aux enjeux de l'école maternelle d'aujourd'hui, tels que précisés par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.
- ne pas méconnaître les stades de développement de l'enfant. Nombreux sont les candidats qui n'ont aucune idée de ces derniers
- ne pas hésiter à dire que l'on ne sait pas répondre à une question : l'authenticité des réponses apportées est essentielle.

Enfin, dix ans après la loi sur le handicap, l'école inclusive reste au cœur des préoccupations des enseignants. Il est donc important que celles et ceux qui aspirent à le devenir connaissent, dans les grandes lignes, les principes de l'inclusion et soient attentifs aux mots employés (en quoi l'inclusion est-elle différente de l'intégration ?). Le rôle de l'enseignant référent, par exemple, doit a minima être connu.

Quelques exemples de thèmes proposés aux candidats dans le cadre du CRPE 2015 :

- la sanction éducative
- le rôle et la place des parents à l'école
- l'école inclusive
- le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève du premier degré
- la pédagogie de la laïcité
- la prise en compte de l'hétérogénéité
- le climat scolaire
- l'école et les valeurs républicaines
- les usages du numériques à l'école primaire
- l'autorité
- les acquisitions langagières à l'école maternelle

**d) Statistiques pour la seconde partie de la seconde épreuve orale d'admission :
« analyse d'une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école
primaire »**

CRPE Public : répartition des notes (sur 60 points)

Exposé/20		Entretien/40		Situations professionnelles consolidées/60	
Moyenne	13,18	Moyenne	24,59	Moyenne	37,76
Ecartype	4,92	Ecartype	10,95	Ecartype	15,37
Mode	20,00	Mode	40,00	Mode	60,00
Médiane	13,00	Médiane	26,00	Médiane	38,00
Min	1,00	Min	0,00	Min	2,00
Max	20,00	Max	40,00	Max	60,00

CRPE Privé : répartition des notes (sur 60 points)

Exposé/20		Entretien/40		Situations professionnelles consolidées/60	
Moyenne	12,94	Moyenne	23,21	Moyenne	36,15
Ecartype	5,03	Ecartype	11,78	Ecartype	16,19
Mode	20,00	Mode	30,00	Mode	60,00
Médiane	12,50	Médiane	22,00	Médiane	33,50
Min	3,00	Min	2,00	Min	5,00
Max	20,00	Max	40,00	Max	60,00

ANNEXES

ANNEXE 1

RAPPEL DES TEXTES OFFICIELS DES EPREUVES DU CONCOURS EXTERNE, DU TROISIEME CONCOURS ET DU SECOND CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Les épreuves du concours externe, du troisième concours et du second concours interne de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) comportent deux épreuves écrites d'admissibilité (français et mathématiques) et deux épreuves orales d'admission (mise en situation professionnelle et entretien à partir d'un dossier).

Ces épreuves ont été profondément remaniées en 2013 dans le cadre de la refondation de l'école de la République. Elles ont été élaborées de manière à assurer un équilibre entre : un haut niveau d'exigence scientifique et disciplinaire, d'une part, et le développement des compétences professionnelles, d'autre part.

1 - Deux épreuves écrites d'admissibilité

A - Epreuve de français (4 heures - notée sur 40)

B - Epreuves de mathématiques (4 heures - notée sur 40)

2 - Deux épreuves orales d'admission

A - Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (pas de préparation, 1 heure d'épreuve - notée sur 60)

B - Entretien à partir d'un dossier (3 heures de préparation, 1h15 d'épreuve - notée sur 100)

L'ensemble des épreuves vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

1 – Deux épreuves écrites d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège.

Les épreuves d'admissibilité portent sur le français et les mathématiques. Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

A - Épreuve de français

Durée de l'épreuve : 4 heures

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

- la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires,
- une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique). Le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines,
- une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points :

- 11 pour la première partie,
- 11 pour la deuxième,
- 13 pour la troisième,
- 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

B - Épreuve écrite de mathématiques

Durée de l'épreuve : 4 heures

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve comporte trois parties :

- Une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.
- Une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.
- Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points :

- 13 pour la première partie,
- 13 pour la deuxième,
- 14 pour la troisième.

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

2 - Deux épreuves orales d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.

A - Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (pas de préparation, 1 heure d'épreuve - notée sur 60)

Durée de l'épreuve : une heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)

Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants :

- sciences et technologie,
- histoire,
- géographie,
- histoire des arts,
- arts visuels,
- éducation musicale,
- enseignement moral et civique.

Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format Compact Disc). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique Compact Disc, dans un délai et selon des modalités fixées par le jury.

Ce dossier se compose de deux ensembles :

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

L'épreuve comporte :

- la présentation du dossier par le candidat (vingt minutes) ;
- un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

L'épreuve est notée sur 60 points :

- 20 points pour la présentation du dossier par le candidat,
- 40 points pour l'entretien avec le jury.

Information supplémentaire à l'attention des candidats :

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

B - Entretien à partir d'un dossier (3 heures de préparation, 1h15 d'épreuve - notée sur 100)

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure 15

L'épreuve comporte deux parties :

- la première partie permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire,
- la deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.

L'épreuve est notée sur 100 :

- 40 points sont attribués à la première partie
- 60 sont attribués à la deuxième partie dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien.

Première partie

- Durée de l'exposé : 10 minutes
- Durée de l'entretien : 20 minutes

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet pourra être présenté à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Le candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes). Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Deuxième partie

- Durée de l'exposé : 15 minutes
- Durée de l'entretien : 30 minutes

Elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).

L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

ANNEXE 2

SUJETS DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE DE LA SESSION 2015.

<p style="text-align: center;">CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES Mardi 28 avril 2015 – de 13h00 à 17h00 Première épreuve d'admissibilité Français</p>

Durée : 4 heures

Rappel de la notation :

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Ce sujet contient 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc.

Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

PREMIERE PARTIE : Question relative aux textes proposés

Quels regards les auteurs des textes du corpus portent-ils sur l'éducation des filles ?

Texte 1 : Fénelon, *Traité de l'éducation des filles* (1689), Editions Klincksieck, Paris, 1994, pp.37-38

CHAPITRE PREMIER.

De l'importance de l'éducation des filles.

Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. La coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout : on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. L'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public ; et quoiqu'on n'y fasse guère moins de fautes que dans celle des filles, du moins on est persuadé qu'il faut beaucoup de lumières pour y réussir. Les plus habiles gens se sont appliqués à donner des règles dans cette matière. Combien voit-on de maîtres et de collèges ! combien de dépenses pour des impressions de livres, pour des recherches de sciences, pour des méthodes d'apprendre les langues, pour le choix des professeurs ! Tous ces grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin ils marquent la haute idée qu'on a de l'éducation des garçons. Pour les filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leurs ménages, et obéir à leurs maris sans raisonner. On ne manque pas de se servir de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues ridicules : après quoi on se croit en droit d'abandonner aveuglément les filles à la conduite des mères ignorantes et indiscrètes.

Il est vrai qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes ; aussi n'est-il point à propos de les engager dans des études dont elles pourraient s'entêter. Elles ne doivent ni gouverner l'Etat, ni faire la

guerre, ni entrer dans le ministère des choses sacrées ; ainsi elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues, qui appartiennent à la politique, à l'art militaire, à la jurisprudence, à la philosophie et à la théologie. La plupart même des arts mécaniques ne leur conviennent pas : elles sont faites pour des exercices modérés. Leur corps aussi bien que leur esprit est moins fort et moins robuste que celui des hommes ; en revanche, la nature leur a donné en partage l'industrie, la propreté et l'économie, pour les occuper tranquillement dans leurs maisons.

Mais que s'ensuit-il de la faiblesse naturelle des femmes ? Plus elles sont faibles, plus il est important de les fortifier. N'ont-elles pas des devoirs à remplir, mais des devoirs qui sont les fondements de toute la vie humaine ? Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain ? Par là, elles ont la principale part aux bonnes ou aux mauvaises moeurs de presque tout le monde. Une femme judicieuse, appliquée, et pleine de religion, est l'âme de toute une grande maison ; elle y met l'ordre pour les biens temporels et pour le salut. Les hommes mêmes, qui ont toute l'autorité en public, ne peuvent par leurs délibérations établir aucun bien effectif, si les femmes ne leur aident à l'exécuter.

Texte 2 : Jean-Jacques Rousseau *Emile ou de l'Éducation* (1762), Livre V, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1969, pp. 700-702 (orthographe modernisée)

Les femmes, de leur côté, ne cessent de crier que nous les élevons pour être vaines et coquettes, que nous les amusons sans cesse à des puérités pour rester plus facilement les maîtres ; elles s'en prennent à nous des défauts que nous leur reprochons. Quelle folie ! Et depuis quand sont ce les hommes qui se mêlent de l'éducation des filles ? Qui est-ce qui empêche les mères de les élever comme il leur plaît ? Elles n'ont point de collègue : grand malheur ! Eh ! Plût à Dieu qu'il n'y en eût point pour les garçons ! ils seraient plus sensément et plus honnêtement élevés ! Force-t-on vos filles à perdre leur temps en niaiseries ? Leur fait-on malgré elles passer la moitié de leur vie à leur toilette, à votre exemple ? Vous empêche-t-on de les instruire et faire instruire à votre gré ? Est-ce notre faute si elles nous plaisent quand elles sont belles, si leurs minauderies nous séduisent, si l'art qu'elles apprennent de vous nous attire et nous flatte, si nous aimons à les voir mises avec goût, si nous leur laissons affiler à loisir les armes dont elles nous subjuguent ? Eh ! Prenez le parti de les élever comme les hommes, ils y consentiront de bon coeur. Plus elles voudront leur ressembler, moins elles gouverneront, et c'est alors que nous serons vraiment les maîtres.

Toutes les facultés communes aux deux sexes ne leur sont pas également partagées ; mais prises en tout, elles se compensent. La femme vaut mieux comme femme et moins comme homme ; partout où elle fait valoir ses droits, elle a l'avantage ; partout où elle veut usurper les nôtres, elle reste au-dessous de nous. On ne peut répondre à cette vérité générale que par des exceptions ; constante façon d'argumenter des galants partisans du beau sexe.

Cultiver dans les femmes les qualités de l'homme, et négliger celles qui leur sont propres, c'est donc visiblement travailler à leur préjudice. Les rusées le voient trop bien pour en être les dupes ; en tâchant d'usurper nos avantages, elles n'abandonnent pas les leurs ; mais il arrive de là que, ne pouvant bien ménager les uns et les autres parce qu'elles sont incompatibles, elles restent au-dessous de leur portée sans se mettre à la nôtre et perdent la moitié de leur prix. Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites point de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature ; faites-en une honnête femme, et soyez sûre qu'elle en vaudra mieux pour elle et pour nous.

S'ensuit-il qu'elle doive être élevée dans l'ignorance de toute chose, et bornée aux seules fonctions du ménage ? L'homme fera-t-il sa servante de sa compagne ? Se privera-t-il auprès d'elle du plus grand charme de la société ? Pour mieux l'asservir l'empêchera-t-il de rien sentir, de rien connaître ? En fera-t-il un véritable automate ? Non, sans doute ; ainsi ne l'a pas dit la nature, qui donne aux femmes un esprit agréable et si délié ; au contraire, elle veut qu'elles pensent, qu'elles jugent, qu'elles aiment, qu'elles connaissent, qu'elles cultivent leur esprit comme leur figure ; ce sont les armes qu'elle leur donne pour suppléer à la force qui leur manque et pour diriger la nôtre.

Elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir.

Octave Mouret, le héros de ce roman, discute avec monsieur et madame Vuillaume, les parents de sa voisine Marie.

- Vous n'avez pas d'enfant, monsieur ? Ça viendra... Ah ! c'est une responsabilité, surtout pour une mère !

Moi, quand cette petite-là est née, j'avais quarante-neuf ans, monsieur, un âge où l'on sait heureusement se conduire. Un garçon encore pousse tout seul, mais une fille ! Et j'ai la consolation d'avoir fait mon devoir, oh ! oui !

Alors, par phrases brèves, elle dit son plan d'éducation. L'honnêteté d'abord. Pas de jeux dans l'escalier ; la petite toujours chez elle, et gardée de près, car les gamines ne pensent qu'au mal. Les portes fermées, les fenêtres closes, jamais de courants d'air, qui apportent les vilaines choses de la rue. Dehors, ne point lâcher la main de l'enfant, l'habituer à tenir les yeux baissés, pour éviter les mauvais spectacles. En fait de religion, pas d'abus, ce qu'il en faut comme frein moral. Puis, quand elle a grandi, prendre des maîtresses, ne pas la mettre dans les pensionnats, où les innocentes se corrompent ; et encore assister aux leçons, veiller à ce qu'elle doit ignorer, cacher les journaux bien entendu, et fermer la bibliothèque.

- Une demoiselle en sait toujours de trop, déclara la vieille dame en terminant.

Pendant que sa mère parlait, Marie, les yeux vagues, regardait dans le vide. Elle revoyait le petit logement cloîtré, ces pièces étroites de la rue Durantin, où il ne lui était pas permis de s'accouder à la fenêtre. C'était une enfance prolongée, toutes sortes de défenses qu'elle ne comprenait pas, des lignes que sa mère raturait à l'encre sur leur journal de mode, et dont les barres noires la faisaient rougir, des leçons expurgées qui embarrassaient ses maîtresses elles-mêmes, lorsqu'elle les questionnait. Enfance très douce d'ailleurs, croissance molle et tiède de serre chaude, rêve éveillé où les mots de la langue et les faits de chaque jour se déformaient en significations niaises. Et, à cette heure encore, les regards perdus, pleine de ces souvenirs, elle avait aux lèvres le rire d'une enfant, restée ignorante dans le mariage.

- Vous me croirez si vous voulez, monsieur, dit M. Vuillaume, mais ma fille n'avait pas encore lu un seul roman, à dix-huit ans passés... N'est-ce pas, Marie ?

- Oui, papa.

- J'ai, continua-t-il, un George Sand très bien relié, et malgré les craintes de sa mère, je me suis décidé à lui permettre, quelques mois avant son mariage, la lecture *d'André*, une oeuvre sans danger, toute d'imagination, et qui élève l'âme... Moi, je suis pour une éducation libérale. La littérature a certainement des droits... Cette lecture lui produisit un effet extraordinaire, monsieur. Elle pleurait la nuit, en dormant : preuve qu'il n'y a rien de tel qu'une imagination pure pour comprendre le génie.

- C'est si beau ! murmura la jeune femme, dont les yeux brillèrent.

Mais Pichon ayant exposé cette théorie : pas de romans avant le mariage, tous les romans après le mariage, madame Vuillaume hocha la tête. Elle ne lisait jamais, et s'en trouvait bien. Alors, Marie parla doucement de sa solitude.

- Mon Dieu ! je prends quelquefois un livre. D'ailleurs, c'est Jules qui choisit pour moi au cabinet du passage Choiseul... Si je touchais du piano encore !

Octave, depuis longtemps, sentait le besoin de placer une phrase.

- Comment ! madame, s'écria-t-il, vous ne touchez pas du piano !

Il y eut une gêne. Les parents parlèrent d'une suite de circonstances malheureuses, ne voulant pas avouer qu'ils avaient reculé devant les frais. Du reste, madame Vuillaume affirmait que Marie chantait juste de naissance ; quand cette dernière était jeune, elle savait toutes sortes de romances très jolies, il lui suffisait d'entendre les airs une seule fois pour les retenir ; et la mère rappela cette chanson sur l'Espagne, l'histoire d'une captive regrettant son bien-aimé, que l'enfant disait avec une expression à arracher des larmes aux coeurs les plus durs. Mais Marie restait désolée. Elle laissa échapper ce cri, en étendant la main vers la chambre voisine, où sa petite dormait :

- Ah ! je jure bien que Lilite saura le piano, quand je devrais faire les plus grands sacrifices !

- Songe d'abord à l'élever comme nous t'avons élevée toi-même, dit sévèrement, madame Vuillaume. Certes, je n'attaque pas la musique, elle développe les sentiments. Mais, avant tout, veille sur ta fille, écarte d'elle le mauvais air, tâche qu'elle garde son ignorance...

Texte 4 : Annie Ernaux, *Le vrai lieu*, Entretiens avec Michelle Porte (2014), Gallimard, Paris, 2014, pp. 55-56

Je ne suis pas une femme qui écrit, je suis quelqu'un qui écrit

Longtemps je me suis demandé ce que signifiait une identité de femme. Parce que je n'ai pas ce sentiment-là en écrivant. Parce que d'y être renvoyée est une source de souffrance, de révolte surtout. Les femmes y sont renvoyées, toujours, à leur identité de femme, pour justifier le maintien inavoué de la suprématie masculine. Même si être une femme dans les années 2000 n'est pas être une femme dans les années 1950, perdue cette domination, y compris dans les sphères culturelles.

La révolution des femmes n'a pas eu lieu. Elle est toujours à faire.

Mon premier modèle en matière de féminisme a été ma mère. Dans sa manière de m'élever, par sa façon à elle d'être dans le monde, d'être une volonté, de ne pas se laisser imposer quoi que ce soit par qui que ce soit. Jamais elle ne m'a demandé d'aider aux tâches ménagères, absolument jamais.

Pas davantage de servir au commerce. Tout juste ai-je dû faire mon lit à partir de 15, 16 ans ! Tout mon temps était pour l'étude, le jeu, la lecture. J'avais le droit de lire à n'importe quel moment, autant que je voulais. Les matinées où je n'avais pas d'école, je restais au lit jusqu'à midi avec un livre. Je me souviens de m'être vantée de ce privilège en classe, la maîtresse m'a regardée avec une horrible sévérité. Sans doute il y avait là pour elle quelque chose d'anormal, de malsain, le lit et la lecture...

J'ai découvert Simone de Beauvoir à 18 ans. D'abord les *Mémoires d'une jeune fille rangée* qui ne m'ont pas spécialement touchée. Il s'agissait d'une enfance dans un milieu privilégié tellement différente de la mienne qu'il n'y a pas eu de rencontre. Puis *Le deuxième sexe*, une véritable révélation. Mais je n'ai pas fait le lien, à ce moment-là, entre l'éducation atypique que j'avais reçue et ce que Beauvoir écrivait, c'est-à-dire que j'ai laissé de côté, pas examiné l'éducation que j'avais reçue. J'ai plongé dans quelque chose d'immense, d'inconnu jusque-là, l'histoire des femmes, de la condition des femmes. C'est seulement dans les années 1970, avec l'émergence du mouvement féministe, que je prendrai conscience réellement de la nature si peu traditionnelle de mon éducation et que j'en serai reconnaissante à ma mère.

DEUXIEME PARTIE : Connaissance de la langue

1) Dans le texte de Fénelon, précisez la nature des mots suivants en gras :

« Tous **ces** grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin ils marquent la haute idée **qu'on** a de l'éducation des garçons. Pour les filles, dit-**on**, il ne faut pas qu'elles soient savantes, **la** curiosité **les** rend vaines et **précieuses** ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour **leurs** ménages, et obéir à leurs maris **sans** raisonner. »

2) Donnez la fonction des pronoms signalés en gras dans la citation suivante :

« Elle revoyait le petit logement cloîtré, ces pièces étroites de la rue Durantin, **où** il ne **lui** était pas permis de s'accouder à la fenêtre. C'était une enfance prolongée, toutes sortes de défenses qu'elle ne comprenait pas, des lignes **que** sa mère raturait à l'encre sur leur journal de mode, et **dont** les barres noires la faisaient rougir, des leçons expurgées **qui** embarrassaient ses maîtresses elles mêmes, lorsqu'elle **les** questionnait. »

3) Réécrivez cette production d'élève en corrigeant les erreurs dont vous proposerez un classement :

Tous se temps passé a travailler porterat ces fruit ; les erreurs que le professeur a relevé son de moins en moins nombreuse. Quelque soit les difficultés, il et possible de progressé. Les entrainements fréquent ont aidés tous le monde.

4) Vous ferez l'analyse morphologique des mots « éducation » et « puérilités » (texte de Rousseau). Quel sens prend le mot « puérilités » au début de ce texte ?

TROISIÈME PARTIE : analyse de supports d'enseignement

À partir d'une analyse critique des documents ci-après, utilisés dans une classe de CM1, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Quelle pourrait être la compétence spécifique visée par une séance qui utiliserait ces deux supports d'enseignement ?
- 2) Dans le document 1, identifiez le rôle pédagogique de la question « *Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?* ».
- 3) Dans une séance visant la compétence identifiée dans la question 1, comment utiliseriez-vous ces documents ? Comment les articuleriez-vous ? Vos choix seront justifiés dans votre réponse.
- 4) Document 2 :
 - a. Pour quelles raisons ce texte peut-il susciter un débat interprétatif ?
 - b. A la question « Où se trouve Félicien ? », quelle trace écrite finale proposeriez-vous à vos élèves ?

Document 1

Ateliers CM1, fiche élève

Exercice 1

Voilà que survint une saison comme on n'en avait jamais connue de semblable. Un froid tel que les ours eux-mêmes claquaient des dents sous leur épaisse fourrure. Une neige qui couvrait jusqu'au dernier brin d'herbe, au point qu'il n'y avait plus rien à manger.

A quelle saison se déroule l'histoire ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 2

Dans l'atelier du menuisier, ils sont tous rangés en rang d'oignons sur le mur du fond. L'ouvrier les choisit judicieusement suivant l'objet qu'il a à façonner... Il y a des coupants, des tranchants, des pointus ...

De quoi s'agit-il ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 3

Mes parents veulent renouveler notre équipement. L'unité centrale ne coûte que 699 euros, mais il faut rajouter un écran à 270 euros et un logiciel à 149 euros. Quel est le prix du renouvellement ?

Qu'achètent mes parents ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 4

Au son des trompettes, les chevaliers entrent dans la lice. Protégés par le heaume et l'armure, maniant l'épée ou la lance, ils doivent désarçonner leurs adversaires pour faire triompher leurs couleurs.

A quelle époque historique se déroule cette scène ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 5

Les instincts bâtisseurs de Lebrac se révélèrent :

-Il faudra, dit-il, ramasser dès ce soir tous les morceaux de planches qu'on trouvera, les vieux clous, les bouts de fer...

-On fera aussi une cheminée, disait Tintin.

-Des lits de mousse et de feuilles, ajoutait Camus.
-Surtout n'oubliez pas d'apporter des provisions. On reprendra demain.
Louis Pergaud, *La guerre des boutons*
Que préparent les enfants ?
Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Document 2

Bernard Friot, *Nouvelles histoires pressées*, « Un martien », éditions Milan, Toulouse (2007)

Planète Mars, neuf heures du soir.

Cher papa, chère maman,

Eh oui. Me voici sur la planète Mars. J'espère que vous vous êtes bien inquiétés depuis ce matin et que vous m'avez cherché partout. D'ailleurs, je vous ai observés grâce à mes satellites espions et j'ai bien vu que vous faisiez une drôle de tête cet après-midi. Même que papa a dit : "Ce n'est pas possible, il a dû lui arriver quelque chose !" (Comme vous le voyez, mes micros longue distance sont ultra puissants). Eh bien, j'ai un peu honte de le dire, mais je le dis quand même, parce que c'est la vérité : je suis rudement content que vous vous fassiez du souci. C'est de votre faute, après tout. Si vous ne m'aviez pas interdit d'aller au cinéma avec François, je ne serais pas parti. J'en ai marre d'être traité comme un gamin. D'accord, je n'aurais pas dû vous traiter de vieux sadiques.

Mais maman m'a bien traité de gros mollasson, alors on est quitte.

Ne me demandez pas comment je suis arrivé ici. C'est un secret et j'ai juré de ne pas le dire. En tout cas, je me plais bien sur Mars. Les gens ne sont peut-être pas très agréables à regarder, mais ils sont super sympas. Personne ne fait de réflexion quand vous avez le malheur d'avoir un 9 en géographie.

Vous voyez à qui je fais allusion...

Il y a quand même des choses un peu bizarres. Je ne parle pas des scarabées que les Martiens grignotent à l'apéritif. Sur Terre aussi, il y a des trucs impossibles à manger. Les choux de Bruxelles, par exemple ou le gras de jambon. Non, le plus tordu, c'est la façon dont on fait les bébés. Il suffit qu'un garçon ou une fille se regardent dans les yeux, et hop ils deviennent papa maman.

J'ai déjà une demi-douzaine d'enfants. Je crois que je vais mettre des lunettes de soleil.

C'est plus prudent. J'ai encore des tas de choses à vous raconter, mais je préfère m'arrêter là. Portez-vous bien et à bientôt, j'espère.

PS : Vous seriez gentils de m'envoyer deux sandwiches au saucisson, un yaourt à la fraise et une bouteille de jus de raisin. Et dites-moi si vous êtes encore fâchés.

PPS : Vous n'avez qu'à laisser le colis et la lettre devant la porte du grenier. Ne vous inquiétez pas, ça arrivera.

Félicien

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES
Mercredi 29 avril 2015 – de 9h00 à 13h00

Deuxième épreuve d'admissibilité
Mathématiques

Durée : 4 heures

Épreuve notée sur 40

Rappel de la notation :

- première partie : **13 points**
- deuxième partie : **13 points**
- troisième partie : **14 points**

5 points au maximum pourront être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Ce sujet contient 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice électronique de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante est autorisé.

L'usage de tout autre matériel électronique, de tout ouvrage de référence et de tout document est rigoureusement interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc.

Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

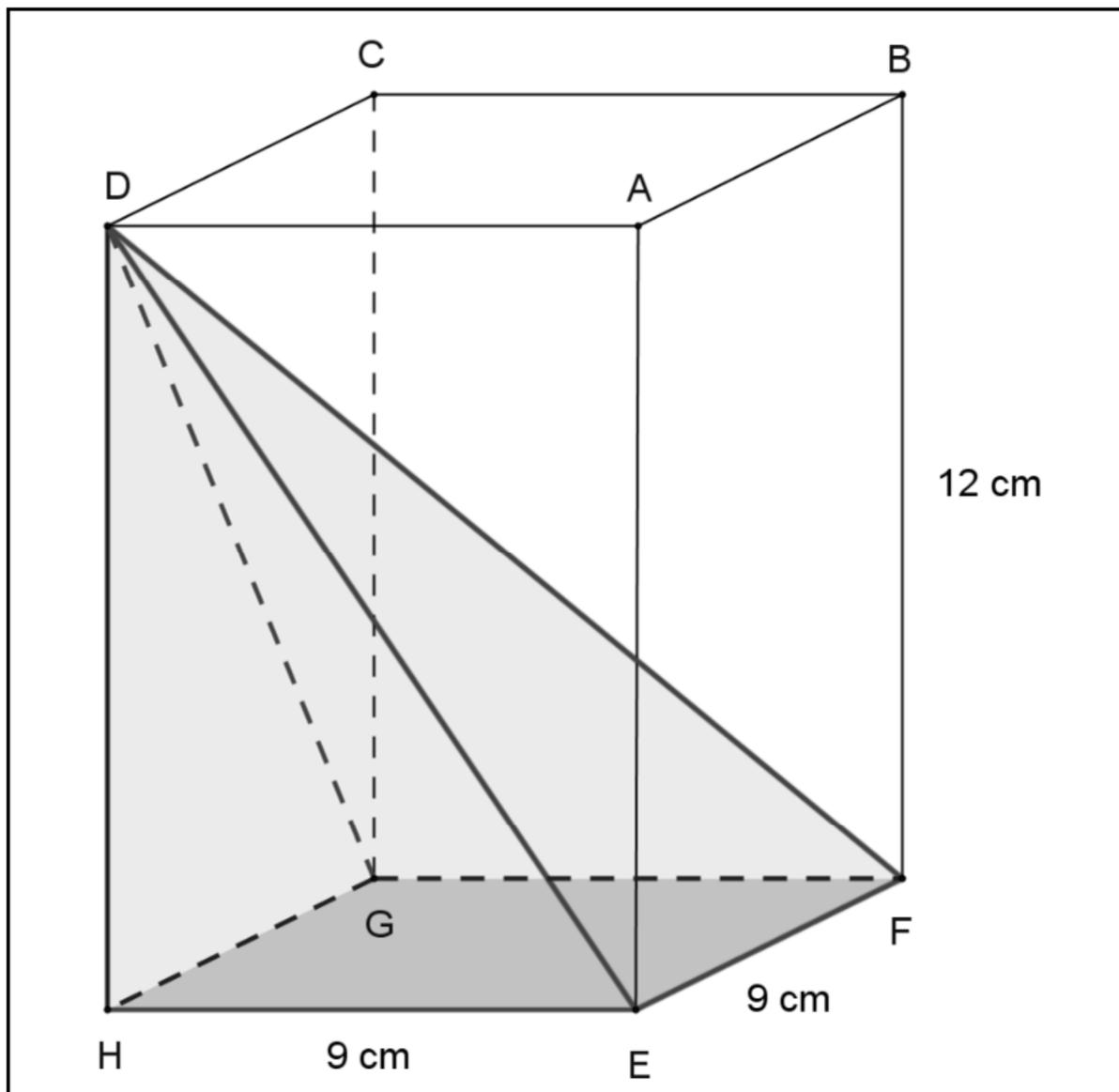
PREMIÈRE PARTIE

13 POINTS

L'objet de ce problème est l'étude d'une pyramide en verre, destinée à être remplie de sable pour constituer un objet de décoration.

Cette pyramide est inscriptible dans un pavé droit, comme indiqué sur la figure ci-dessous.

Le pavé droit a pour dimensions : 9 cm de longueur, 9 cm de largeur et 12 cm de hauteur.



Les parties **B.** et **C.** sont indépendantes de la partie **A.**

A. Réalisation d'un patron de la pyramide

1. a) Calculer les longueurs DE et DG.

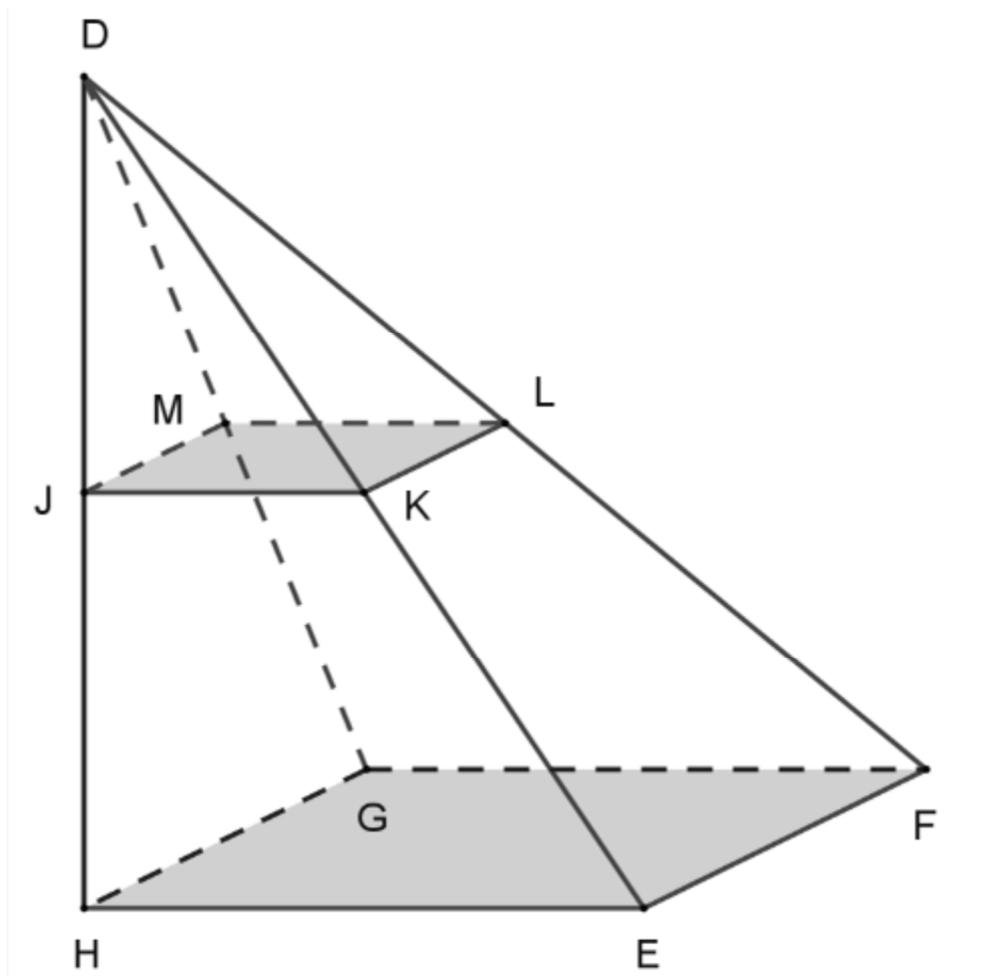
b) Quelle est la nature du triangle DGF ? Du triangle DEF ? (On ne demande pas de justification.)

2. Tracer sur la copie (sans justification) un patron de cette pyramide à l'échelle 1/3.

La pyramide est remplie avec du sable de deux couleurs différentes : la partie inférieure avec du sable rouge et la partie supérieure avec du sable blanc.

Sur la figure ci-dessous, le point J indique la hauteur à laquelle s'arrête le sable rouge ; les deux couleurs de sable sont délimitées par le plan parallèle à la base de la pyramide DEFGH passant par le point J. La section est un quadrilatère JKLM où les points K, L, M appartiennent respectivement aux segments [DE], [DF] et [DG].

La pyramide DJKLM est une réduction de la pyramide DEFGH.



B. Étude d'un cas particulier

Dans cette partie, on donne $JH = 2$ cm.

1. Quelle est la nature du quadrilatère JKLM ? Justifier.
2. Calculer les longueurs JK et JM en justifiant les calculs.
3. Déterminer le volume B de sable blanc et le volume R de sable rouge contenus dans la pyramide.

Rappel : volume d'une pyramide = aire de la base hauteur

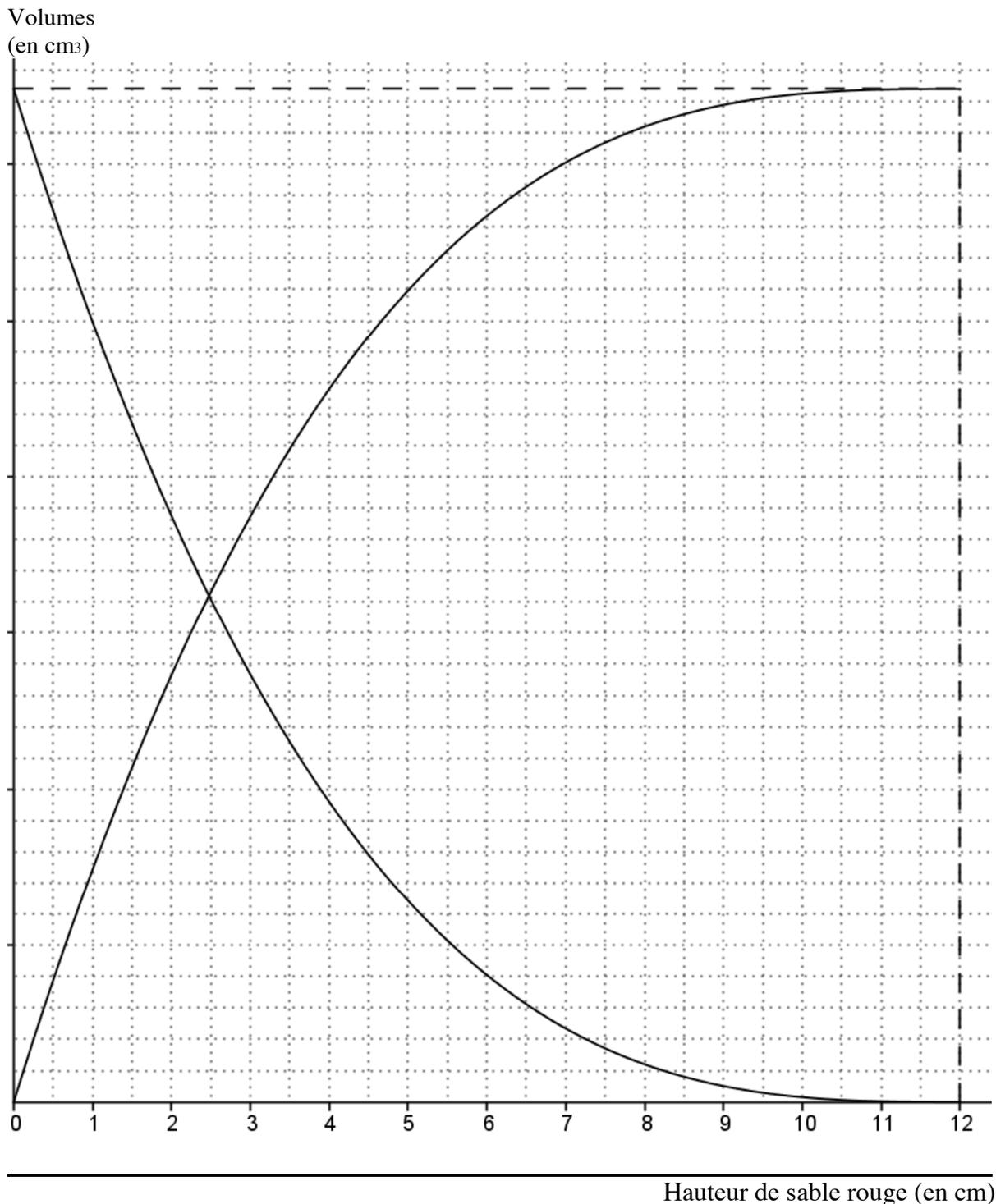
3

$1 \times x$

C. Étude du cas général

Dans cette partie la hauteur JH de sable rouge est variable. On note x cette hauteur, exprimée en centimètre, et respectivement $B(x)$ et $R(x)$ les volumes de sable blanc et de sable rouge contenus dans la pyramide, exprimés en fonction de x et en centimètre cube.

1. Quelles sont les valeurs possibles pour x ?
2. On a tracé ci-après les représentations graphiques des fonctions B et R dans un repère du plan :



En utilisant ce graphique, répondre aux questions suivantes :

- Si la hauteur de sable rouge est 5 cm, quels sont les volumes respectifs de sable blanc et de sable rouge dans la pyramide ?
- Si la hauteur de sable blanc est 5 cm, quels sont les volumes de sable blanc et de sable rouge dans la pyramide ?
- Donner un encadrement au centimètre près de la hauteur de sable rouge pour laquelle les volumes des deux sables sont égaux.

3.

a) Montrer que $B(x) = 0,1875(12 - x)^3$.

b) En déduire les valeurs exactes des réponses aux questions C.2.a).

$y = R(x)$ $y = B(x)$

Hauteur de sable rouge (en cm)

Volumes (en cm³)

DEUXIÈME PARTIE

13 POINTS

Cette partie est constituée de quatre exercices indépendants.

EXERCICE 1

D'après le manuel « Triangles 3ème » (éditions Hatier)

Carole, partie en vacances 10 jours, a laissé le robinet du lavabo de la salle de bain entrouvert. Le débit de ce robinet était 3 litres par minute (L/min).

Dans la ville où habite Carole, le prix moyen de l'eau est 3,50 € le m³.

Calculer les conséquences financières de la négligence de Carole.

EXERCICE 2

Simon lance deux dés équilibrés à six faces, numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 6, puis il additionne les deux

nombres obtenus. Il prétend qu'il a autant de chances d'obtenir une somme égale à 7, qu'une somme égale à 5. Est-ce exact ?

EXERCICE 3

Une petite entreprise emploie 7 personnes, dont 3 femmes.

Voici quelques informations sur le salaire mensuel des personnels :

Salaires des hommes :

1250 €; 1400 €; 1600 €; 3200 €

Salaires des femmes :

salaire médian : 1875 €; salaire moyen: 1700 €; étendue des salaires : 1000 €

Le patron de l'entreprise veut embaucher une femme supplémentaire pour respecter la parité.

Calculer le salaire qu'il doit verser à cette nouvelle recrue pour que les salaires moyens des hommes et des femmes soient égaux.

Un fleuriste reçoit 12 tulipes et 18 roses pour faire des bouquets. Il souhaite utiliser toutes ses fleurs et composer des bouquets identiques (même nombre de roses et même nombre de tulipes). Quelles sont ses différentes possibilités ?

TROISIÈME PARTIE

14 POINTS

Cette partie est constituée de trois situations indépendantes.

SITUATION 1

Le problème ci-dessous a été donné à des élèves de cycle 3 en activité de recherche.

Dans une plaque de carton rectangulaire de largeur 50 cm et de longueur 60 cm, on découpe un rectangle dont la largeur est $\frac{3}{5}$ de la largeur de la plaque et la longueur est $\frac{3}{4}$ de la longueur de la plaque.

Calcule le périmètre et l'aire du rectangle obtenu.

1. Dans cet exercice, les fractions apparaissent-elles comme des nombres ou comme des opérateurs ? justifier.

2. Le problème a été proposé à trois élèves, dont les productions sont données ci-dessous :

a) Pour chacun de ces trois élèves, donner deux compétences qui semblent acquises dans le domaine grandeurs et mesures.

b) Analyse de la production d'Eva : en quoi témoigne-t-elle d'une bonne compréhension de la notion de fraction malgré une erreur d'écriture ?

c) Analyse de la production de Maxime : en quoi son erreur d'écriture est-elle révélatrice d'une mauvaise compréhension de la notion de fraction ?

Eva

$$60 = 15 + 15 + 15 + 15$$

$$\frac{3}{4} = 45$$

la longueur est 45

$$50 = 10 + 10 + 10 + 10 + 10$$

$$\frac{3}{5} = 30$$

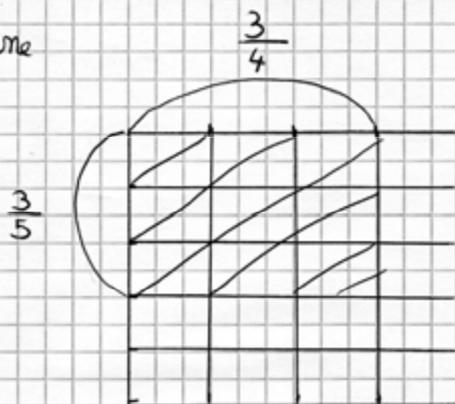
la largeur est 30

$$\begin{array}{r} 45 \\ + 30 \\ \hline = 75 \end{array} \quad \begin{array}{r} 75 \\ \times 2 \\ \hline 140 \end{array} \quad \text{le périmètre est } 140$$

$$\begin{array}{r} 45 \\ \times 30 \\ \hline 00 \\ 1350 \\ \hline 1350 \end{array}$$

l'aire est 1350

jeanne



le périmètre est 12
l'aire est 9

Maxime

$$\begin{array}{r} 34 \\ + 35 \\ \hline 69 \end{array} \quad \begin{array}{r} 69 \\ \times 2 \\ \hline 138 \end{array}$$

le périmètre est 138 cm.

$$\begin{array}{r} \times 34 \\ 35 \\ \hline 170 \\ 1020 \\ \hline 1190 \end{array}$$

l'aire est 1190 cm²

3. En préparant cette activité, le professeur a hésité entre trois couples de dimensions pour le rectangle de carton :

- 50 cm de largeur et 60 cm de longueur (dimensions finalement retenues) ;
- 10 cm de largeur et 16 cm de longueur ;
- 10 cm de largeur et 14 cm de longueur.

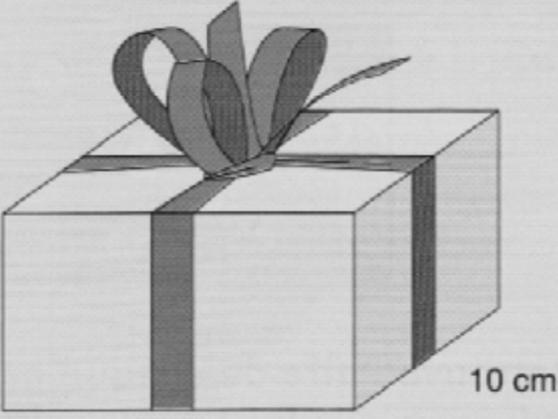
Argumenter l'intérêt et les difficultés éventuelles pour chacune de ces options.

SITUATION 2

L'exercice ci-dessous est proposé à des élèves d'une classe de CM2.

À TOI DE JOUER...

Pour ficeler cette boîte, il a fallu 120 cm de ficelle dont 28 cm pour le nœud.
 Quel est le volume de cette boîte ?



(Extrait de « Vivre les maths CM2, Nathan, Programme 2008 »).

1. Citer deux pré-requis dans le domaine de la géométrie nécessaires pour résoudre cet exercice.

2. Un élève propose la solution suivante :

$$120 - 28 = 92$$

$$2 \times 18 = 36$$

$$2 \times 10 = 20$$

$$36 + 20 = 56$$

$$92 - 56 = 36 \div 2 = 18$$

La hauteur de la boîte est de 18 cm.

- a) Retrouver les différentes étapes de son raisonnement, en analysant ses résultats partiels.
- b) Relever ses éventuelles erreurs ou oublis.

SITUATION 3

(Extrait de « Vivre les maths CM2, Nathan, Programme 2008 »).



Lis le problème.

Emma et Maxime vendent des crêpes pour la kermesse de l'école.

5 crêpes coûtent 7 €.

10 crêpes coûtent donc 14 €.

Combien coûtent 15 crêpes ?

- 1. Quelle est la principale notion du programme sur laquelle cet exercice permet de revenir ?
- 2. Proposer trois méthodes possibles pour résoudre cet exercice en cycle 3, et pour chacune, expliciter les propriétés relatives à cette notion qui ont été mobilisées.

ANNEXE 3**STATISTIQUES GENERALES DES CONCOURS – SESSION 2015**

CONCOURS	NOMBRE DE POSTES OFFERTS	INSCRITS	PRESENTS
EXTERNE PUBLIC	673	3032	1597
3 ^{ème} CONCOURS EXTERNE PUBLIC	27	357	151
EXTERNE PRIVE	40	377	196
SECOND CONCOURS INTERNE PRIVE	1	32	10

CONCOURS	ADMISSIBLES	BARRE D'ADMISSIBILITE	ADMIS SUR LISTE PRINCIPALE	BARRE D'ADMISSION
EXTERNE PUBLIC	1018	43,50/80 soit 10,87/20	673	136/240 soit 11,33/20
3 ^{ème} CONCOURS EXTERNE PUBLIC	42	49,75/80 soit 12,44/20	27	134,75/240 soit 11,30/20
EXTERNE PRIVE	61	52/80 soit 13/20	40	131,50/240 soit 10,96/20
SECOND CONCOURS INTERNE PRIVE	4	53/80 soit 13,25/20	1	194,25/240 soit 16,19/20

CONCOURS	INSCRITS SUR LISTE COMPLEMENTAIRE	BARRE FIXEE POUR L'INSCRIPTION SUR LISTE COMPLEMENTAIRE
EXTERNE PUBLIC	156	120,25/240 soit 10,02/20
3 ^{ème} CONCOURS EXTERNE PUBLIC	0	-
EXTERNE PRIVE	3	128,50/240 soit 10,71/20
SECOND CONCOURS INTERNE PRIVE	0	0